

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



UNION DES COMORES

DOCUMENT DE STRATEGIE PAYS 2011-2015

Octobre 2011

Equipe en charge

Steve KAYIZZI-MUGERWA, Directeur Régional, OREB
Solomane KONE, Spécialiste Economie en Chef, OREB
Donatien KOUASSI, Chargé de Programme Principal, OREB
Philippe TRAPE, Economiste Pays Supérieur (Task Manager), OREB

Pairs Evaluateurs

Alain Fabrice EKPO, Macroéconomiste Principal, OSGE 1
Korka DIALLO, Chargé de Programme Principal, ORWA
Kalidou DIALLO, Economiste Pays Supérieur, ORCE
Toussaint HOUENINVO, Economiste Pays Principal, ORWB

Table des Matières

	Page
<i>Sigles, abréviations et équivalences monétaires</i>	<i>iv</i>
I. INTRODUCTION.....	1
II CONTEXTE DU PAYS ET PERSPECTIVES.....	1
2.1. Contexte politique, économique et social.....	1
2.1.1 Contexte politique.....	1
2.1.2 Contexte économique.....	2
2.1.3 Aspects sociaux et transversaux.....	9
2.2 Options stratégiques.....	10
2.2.1 Cadre stratégique du pays.....	10
2.2.2 Défis et faiblesses.....	10
2.2.3 Atouts et opportunités.....	12
2.3 Développements récents en matière de coordination/harmonisation de l'aide et positionnement actuel du groupe de la Banque.....	12
2.3.1 Coordination de l'aide.....	12
2.3.2 Positionnement de la Banque dans le pays.....	13
III. STRATEGIE DU GROUPE DE LA BANQUE AUX COMORES POUR 2011-2015.....	16
3.1 Justification de l'intervention du Groupe de la Banque.....	16
3.2 Piliers du Groupe de la Banque.....	17
3.3 Propositions d'actions et cibles.....	18
3.4 Risques potentiels et mesures d'atténuation.....	19
3.5 Suivi-évaluation.....	19
IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	20

Liste des Annexes

Annexe 1	Cadre des résultats du DSP 2011-2015
Annexe 2	Programme Indicatif de la Banque 2011-2015
Annexe 3	Situation des OMD aux Comores
Annexe 4	Situation du portefeuille des opérations de la Banque au 30.09.2011
Annexe 5	Indicateurs socio-économiques comparatifs
Annexe 6	Principaux indicateurs macroéconomiques
Annexe 7	Matrice des interventions des bailleurs au 30.09.2011
Annexe 8	Carte des Comores

Sigles, Abréviations et Equivalences Monétaires

AFD	Agence française de développement
AUPC	Assistance d'urgence post-conflit
BAD	Banque africaine de développement
BCC	Banque centrale des Comores
BIT	Bureau international du travail
BTP	Bâtiment et travaux publics
CCIA	Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture
CCG	Comoro Combined Group
CGH	Comoro Gulf Holding
CGP	Commissariat général au plan
COI	Commission de l'Océan Indien
COMESA	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe
DSP-I	Document de stratégie pays intérimaire
DSP	Document de stratégie pays
EAR	Engagements à risque
EDA	Electricité d'Anjouan
EIM	Enquête intégrée sur les ménages
FAD	Fond africain de développement
FAE	Facilité africaine de l'eau
FASJ	Facilité Africaine de soutien juridique
FC	Franc comorien
FEC	Facilité élargie de credit
FEF	Facilité en faveur des Etats Fragiles
FEM	Fonds mondial pour l'environnement
FMI	Fonds monétaire international
GFP	Gestion des finances publiques
IADM	Initiative pour l'allègement de la dette multilatérale
IAEAMR	Initiative d'approvisionnement en eau et d'assainissement en milieu rural
IDH	Indicateur de développement humain
IPPTE	Initiative en faveur des pays pauvres très endettés
LCE	Loi sur la citoyenneté économique
MPME	Micro, petite et moyennes entreprise
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
PAEPA	Projet d'alimentation en eau potable et d'assainissement
PANA	Programme d'action national aux changements climatiques
PAPP	Plan d'amélioration des performances du portefeuille
PAR	Portefeuille à risque
PAREGF	Le Programme d'appui aux réformes économiques et à la gouvernance financière
PCI	Programme de comparaison internationale
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des nations unies pour le développement
PNUE	Programme des nations unies pour l'environnement
PPP	Partenariat public-privé
PRCI	Projet de renforcement des capacités institutionnelles
SCRIP	Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté
SMT	Stratégie à moyen terme
SNAC	Syndicat national des agriculteurs comoriens
TEC	Tarif extérieur commun
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UA	Union africaine
UC	Unité de compte

UE	Union européenne
UGP	Unité de gestion de projet
UNICEF	Fonds des nations unies pour l'enfance
USD	Dollar des Etats Unis

Equivalences monétaires Avril 2011

1 UC= 560,96 FC
1 Euro= 1,36 dollar
1 Euro= 491,97 FC

Exercice budgétaire

1^{er} Janvier-31 décembre

Le présent rapport a été élaboré suite à une Mission de Dialogue conduite du 10 au 18 Septembre 2011 par Mr Steve KAYIZZI-MUGERWA, Directeur Régional, Afrique de l'Est II (OREB) et à laquelle ont participé Mr Philippe TRAPE, Economiste Pays Supérieur pour les Comores, OREB, Mr Donatien KOUASSI, Chargé de Programme Principal, OREB et Mme Anouchka NICOLET, Analyste Financier Principal, OSFU. Le contenu de la présente stratégie a fait l'objet d'une validation avec les autorités comoriennes au cours d'un atelier tenu à Moroni le 12 septembre 2011 et a été partagé avec les représentants de la société civile et du secteur privé comoriens. Le document de stratégie a fait l'objet d'une discussion au sein de l'Equipe Pays Comores le 18 octobre et d'un examen par le Comité des Opérations le 9 novembre 2011

I. INTRODUCTION

1.1 Les Comores constituent un bon exemple des défis et opportunités auxquels sont confrontés les pays en sortie de crise et la capacité/volonté déployée par la communauté internationale afin d'y répondre efficacement. Le précédent Document de stratégie pays intérimaire (DSP-I) 2009-2010 a été conçu comme un instrument d'intervention rapide et de sortie de crise. Il visait à accompagner également la réflexion transitoire entamée par le gouvernement relative à l'actualisation de sa *Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (SCRCP)* qui couvre la période 2009-2014. L'appui du Groupe de la Banque s'est focalisé sur deux piliers : (i) le renforcement des capacités dans le domaine de la gouvernance économique et financière et (ii) l'appui au secteur de l'eau et de l'assainissement.

1.2 Au cours de la période couverte par le DSP-I, les Comores appuyés par la communauté des partenaires au développement ont enregistré quelques avancées en matière de gestion macroéconomique et de croissance. Toutefois, ces avancées demeurent encore insuffisantes pour enclencher un véritable processus de développement durable. Les Comores ne devraient pas ainsi être en mesure d'atteindre l'ensemble des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

1.3 Le nouveau DSP qui couvre la période 2011-2015 est aligné sur la SCRCP 2009-2014 et précise les modalités de l'appui à sa mise en œuvre par le Groupe de la Banque. Le DSP 2011-2015 couvrira le cycle du FAD 12 et une partie du cycle du FAD 13. Les objectifs clés du nouveau DSP incluent l'assistance au pays visant à consolider la paix, la diversification de l'économie et la création d'emplois.

1.4 Le présent document fournit, en particulier, un certain nombre de repères concernant: (i) l'évolution récente du contexte politique, économique et social (ii) les enseignements tirés de la stratégie précédente (iii) les opérations prévues de prêts/dons et hors prêt (iv) les modalités de suivi-évaluation et de mesure d'impact.

II. CONTEXTE DU PAYS ET PERSPECTIVES

2.1 Contexte politique, économique et social

2.1.1 Contexte politique

2.1.1.1 Au cours de la période 1997-2007, les Comores ont été confrontés à une crise majeure sur le plan politique et économique. Cette crise a contribué à l'isolement international du pays, à une migration des jeunes et au développement d'activités de subsistance. La fin de la crise séparatiste d'Anjouan en 2007 a jeté les bases d'une normalisation progressive de la vie politique aux Comores après plus d'une décennie marquée par une importante crise institutionnelle.

2.1.1.2 Cette dernière a été cependant de nouveau mise à l'épreuve en 2010 suite à la décision prise par le Président Ahmed Abdallah Sambi de prolonger son mandat qui expirait le 26 mai 2010 pour une durée de dix huit (18) mois au terme d'une réforme constitutionnelle contestée et d'un Congrès boycotté par l'opposition. Cette réforme visait notamment à harmoniser l'élection du Président de l'Union avec celle des gouverneurs des trois îles (Grande Comore, Anjouan et Mohéli) au 27 novembre 2011.

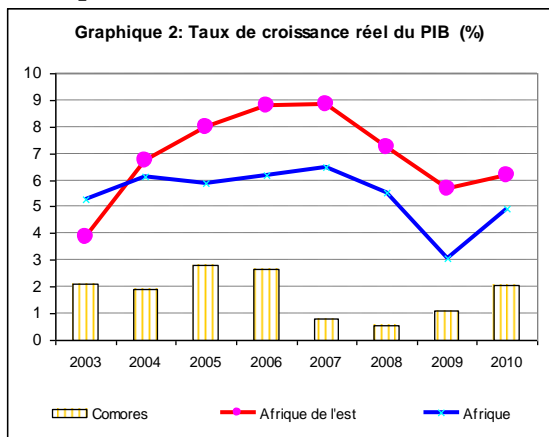
2.1.1.3 Suite à la médiation de l'Union Africaine (UA), un accord entre les parties prenantes a permis la tenue de l'élection présidentielle le 27 décembre 2010.

2.1.1.4 Celle-ci a été remportée par le Dr Ikililou Dhoinine, Vice Président sortant de l'Union des Comores qui a été officiellement investi le 26 mai 2011. Un nouveau gouvernement a été nommé par décret le 1er juin 2011.

2.1.2 Contexte économique

2.1.2.1 Au cours de la dernière décennie, l'économie des Comores a connu une croissance erratique, liée en partie aux difficultés d'ordre politique (cf. graphe 1). Une reprise graduelle de l'économie est observée depuis 2008. Le PIB réel tiré par l'agriculture et les services (commerce) a progressé de 0,6% en 2008, de 1,1 % en 2009 et de 2,1 % en 2010. La croissance du PIB pour 2011 devrait osciller autour de 2% en moyenne et être inférieure aux chiffres de la croissance en Afrique de l'Est.

Graphe 1: Taux de croissance réel du PIB



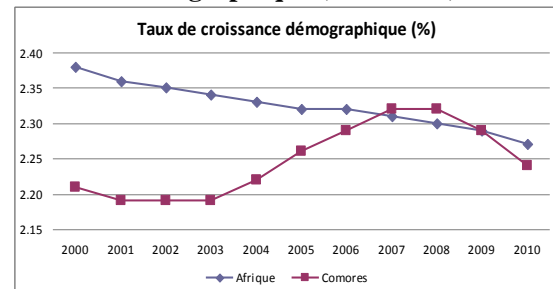
Source: BAD, Département des statistiques, BAD 2010

2.1.2.2 Cette légère amélioration résulte en partie de l'augmentation des investissements publics - financés principalement par l'aide extérieure - d'une hausse de la construction liée aux envois de fonds de la diaspora, d'une amélioration de l'activité dans le tourisme et d'une expansion du crédit¹.

¹ Le crédit intérieur a ainsi enregistré une hausse de 17% entre décembre 2009 et décembre 2010, les crédits à l'économie progressant de leur côté de 28,5% au cours de la même période.

2.1.2.3 Le rebond de la croissance économique reste cependant inférieur au taux de croissance annuel de la population qui bien qu'en diminution depuis 2008 demeure structurellement supérieur à 2,25% et est insuffisant pour enrayer le cycle actuel de sous emploi et de pauvreté. (cf. graphe 2)

Graphe 2: Evolution du taux de croissance Démographique (2000-2010)



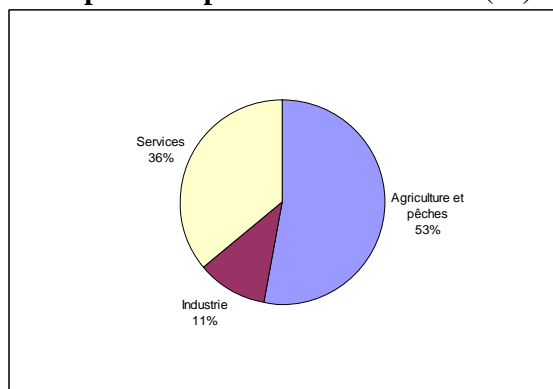
Source: Département des statistiques, BAD, 2010

2.1.2.4 La croissance économique pourrait s'accélérer pour atteindre en moyenne 4 % d'ici 2015. L'atteinte de ce taux de croissance est conditionnée, en grande partie, par une reprise rapide de l'investissement public et privé dans les trois secteurs d'activité qui constituent la base économique des Comores. Cette reprise de l'investissement pourrait résulter des ressources budgétaires additionnelles liées à la mise en œuvre des réformes structurelles promues dans le cadre du programme appuyé par le FMI.

Croissance et facteurs de croissance

2.1.2.5 Depuis son accession à l'indépendance en 1975, l'économie des Comores n'a pas connu de réelle transformation structurelle. Le secteur primaire (agriculture, pêche et dans une moindre mesure élevage) et le secteur tertiaire (commerce et services) constituent les principaux moteurs de la croissance. Le secteur secondaire (industries) demeure peu développé (11%) (cf. graphe 3)

Graphe 3: Répartition du PIB 2010 (%)



Source : Banque Centrale des Comores, 2010

2.1.2.6 Outre le fait de contribuer à plus de 50% au PIB, l'agriculture et la pêche fournissent, en effet, plus de 80% de l'emploi. Les exportations de produits agricoles fournissent également 85% des recettes d'exportation. En 2010, les principales productions exportées consistaient dans la vanille préparée, l'essence d'ylang ylang et le clou de girofle.

Tableau 1
Evolution des exportations 2008- 2010

	Δ 2008-2010 (%)	
	Quantités	Valeur
Vanille	- 17.14	- 48.06
Girofle	373.62	5.71
Ylang Ylang	10.42	- 8.54
Autres produits	279.66	158.72

Source: Banque Centrale des Comores, 2011

2.1.2.7 **Crise structurelle et mutation.** Le secteur agricole est cependant confronté depuis plusieurs années à une importante crise structurelle qui affecte le sous-secteur des cultures de rente et en particulier la filière de la vanille. Les volumes de production de vanille ont enregistré une chute importante².

² La production de vanille en 1990 atteignait 200 tonnes contre 30 tonnes en 2010 ce qui représente une division par six (6) de la production en 20 ans.

2.1.2.8 Celle-ci liée à une combinaison de facteurs tels que la baisse de la demande mondiale, la forte concurrence des arômes de synthèse auprès de l'industrie agroalimentaire et cosmétique mondiale mais également la libéralisation de la filière intervenue en 2007. La part de marché des Comores sur le marché international de la vanille évaluée à 3.000 tonnes n'a, de fait, cessé de décroître pour ne représenter aujourd'hui que 2% des exportations mondiales.

2.1.2.9 Concernant l'ylang-ylang, dont les Comores sont le premier producteur mondial, les volumes de production ont été moins affectés par les aléas de la conjoncture économique mondiale. Les volumes de production d'ylang ylang ont atteint 45 tonnes en 2010 soit. De leur côté, les volumes de production du girofle, dont la production est essentiellement contra-cyclique ont atteint 1700 tonnes en 2009 contre 3500 tonnes en 2007 et ce malgré un maintien des prix aux producteurs oscillant autour de 800 FC/kg.

2.1.2.10 Une importante mutation est cependant en cours au niveau du secteur agricole comorien. La crise au niveau du sous secteur des cultures de rente s'est traduite par un report des producteurs vers les cultures vivrières (banane, manioc, pomme de terre, taro, patate douce, etc.) plus rémunératrices pour lesquelles, il existe une demande soutenue au niveau domestique mais aussi à l'exportation en particulier vers Mayotte (cf. tableau n°2).

Tableau n°2
Evolution de la Production Vivrière (Tonnes)

	2007	2010	Δ (%)
Tubercules	79	108	37
Légumineuses	10.3	11.9	16
Bananes	68	75	10
Légumes	956	1531.60	60
Fruits	3696	5000	35
Total	4809.3	6726.5	39.8

Source: Syndicat national des agriculteurs comoriens (SNAC), 2010

2.1.2.11 Le secteur de la pêche constitue un autre enjeu de croissance potentiel pour l'économie des Comores. A l'heure actuelle, seul 45% du potentiel halieutique estimé à 33.000 tonnes est exploité annuellement par une flotte de 3.700 embarcations dont seulement 30% seraient motorisées. Moyennant un plan d'investissement destiné à augmenter sa productivité et à structurer la filière, le secteur pourrait accroître sensiblement sa contribution à l'économie nationale et être un vecteur de valeur ajoutée (transformation) et d'emploi.

2.1.2.12 En termes macroéconomiques, l'économie comorienne est structurellement et excessivement dépendante de la consommation intérieure qui représentait en effet 88,7% du PIB en 2010 et constituait *de facto* la principale contrepartie du PIB.

Tableau n° 3
Indicateurs Macroéconomiques Sélectionnés
(En % du PIB)

	2008	2009	2010 (a)
Croissance du PIB (%)	0,6	1,1	2,1
Investissement intérieur	14,2	12,9	16,1
Investissement public	6,5	5,3	7,8
Investissement privé	7,7	7,6	8,3
Epargne nationale	3,2	4,5	7,7
Solde du compte courant	-11,6	-7,6	-10,2
Dette extérieure totale	52,8	51,9	39,5
Service de la dette	12,3	10,6	7,4

Source: Département de la statistique, BAD, 2011

(a) chiffres provisoires

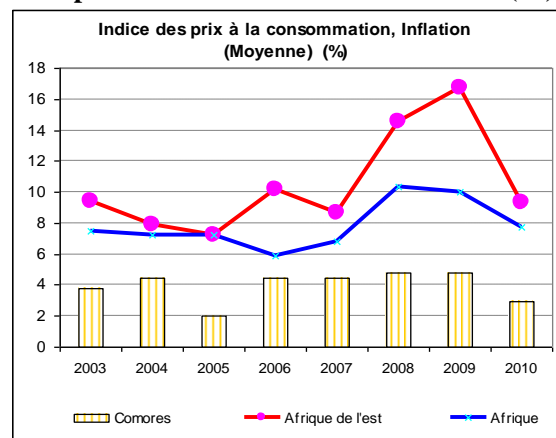
Gestion macroéconomique

2.1.2.13 Depuis la fin de la crise d'Anjouan et la reprise de la coopération technique et financière avec les bailleurs de fonds, la situation macroéconomique des Comores s'est améliorée mais demeure néanmoins fragile.

2.1.2.14 **Inflation.** Après un niveau record atteint pendant la crise alimentaire et énergétique de 2008 (+ de 10%), l'inflation est retombée à 4,9% en 2009 et à 3,8% en 2010.

2.1.2.15 Cependant, l'augmentation du revenu intervenue à la suite du paiement d'une partie des arriérés de salaire de la fonction publique grâce au don de vingt six (26) millions de Dollars du Qatar³ accordé en mai 2010, a été à l'origine d'une brusque remontée de l'inflation au cours du 1^{er} semestre 2010. Dans ce cadre, la Banque Centrale des Comores (BCC) a opté pour une politique monétaire prudente de stérilisation des liquidités excessives grâce à une augmentation du taux de constitution des réserves obligatoires au niveau du secteur bancaire de 25 à 30%. En tant qu'importateur net les Comores demeurent également extrêmement sensibles à l'inflation importée.

Graphe 4: Evolution du taux d'inflation (%)



Source: Département de la statistique, BAD, 2010

2.1.2.16 **Balance des paiements.** L'augmentation continue du déficit du solde du compte courant (+ 13.6% du PIB nominal en moyenne sur la période 1997-2010) et de la balance commerciale (+17.8% sur la période 1998-2010) illustre la fragilité de l'économie des Comores et sa sensibilité à l'évolution des termes de l'échange.

³ Une conférence sur l'investissement et la croissance aux Comores s'est tenue à Doha (Qatar) les 9 et 10 mars 2010. Elle a permis de déboucher sur un programme d'investissement de 540 millions de Dollars.

2.1.2.17 Les importants déséquilibres récents sont liés à la croissance très rapide des importations et à l'augmentation importante des prix des produits alimentaires et du pétrole en 2008 et 2009. Les importations en valeur ont ainsi augmenté de 43% de 2008 à 2010 passant de 60,3 milliards de FC en 2008 à 86 milliards de FC en 2010. Au cours de la même période, la valeur des produits pétroliers importés a atteint 19,5 milliards de FC en augmentation de 58% par rapport à 2009. Les importations ont été tirées principalement par la demande en véhicules et en matériaux de construction financée par les transferts de fonds des migrants. Parallèlement, si la valeur globale des exportations a augmenté de 24% au cours de la même période, la baisse tendancielle des exportations agricoles constatée depuis 2007 est liée à l'effondrement du prix mondial de la vanille lequel après avoir atteint des sommets en 2004 à 450 Dollars US est revenu à moins de 20 dollars US/kg en 2010.

2.1.2.18 **Finances publiques.** Dans le cadre du programme triennal avec le FMI⁴ (2009-2011), de légers progrès ont été effectués en matière de gestion des finances publiques (GFP), de mobilisation des ressources intérieures et de recouvrement des impôts directs et indirects (droits de douanes). Les recettes fiscales ont ainsi augmenté de 7,8% entre 2009 et 2010 essentiellement portées par l'augmentation des recettes douanières issues des importations. De leur côté, les recettes non fiscales provenant des recettes issues du programme de la citoyenneté économique ont augmenté de 17,7%

⁴ Suite à un premier appui au titre de l'Assistance d'Urgence Post-Conflict (AUPC), les Comores bénéficient d'un appui triennal du FMI 2009-2011 de 20,3 millions de Dollars US au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC).

2.1.2.19 Alors que le déficit budgétaire atteignait 2,6% du PIB en 2008, un léger excédent budgétaire (0,6%) a pu être enregistré en 2009 lié aux concours financiers extérieurs exceptionnels dont a bénéficié le pays. En 2010, le solde budgétaire constaté devrait continuer de demeurer positif⁵ compte tenu des appuis extérieurs et d'une maîtrise des dépenses.. La situation budgétaire en 2011 pourrait se révéler plus complexe sous l'effet combiné (i) d'une baisse des dons, les bailleurs de fonds (ii) des importantes concessions salariales accordées en 2009 et 2010 aux fonctionnaires dans le secteur de l'éducation et de la santé et (iii) de l'augmentation des arriérés sur la dette intérieure.

Table 4 : Principaux Indicateurs de Finances Publiques (En % du PIB)

	2008	2009	2010(a)
Recettes	24.6	22.7	26.8
Dépenses	27.2	22.1	22.7
Solde budgétaire (b)	-2.6	0.6	4.1

Source: Département de la statistique, BAD, 2011

Note: (a) Estimation (b) dons inclus

2.1.2.20 La viabilité budgétaire des Comores reste étroitement liée au poids de la masse salariale de la fonction publique. Cette dernière constitue le premier poste de dépense des Comores (9,5% du PIB) et pourrait atteindre 11% du produit intérieur brut (PIB) et 76% des recettes de l'État en 2011⁶. Le poids de la masse salariale publique dans les dépenses totales a, par ailleurs, augmenté de manière continue depuis 2006 à un rythme annuel de 7,6% soit au même rythme que les dépenses totales de l'état.

⁵ L'objectif initial fixé dans le cadre du programme appuyé par le FMI était de 1,5% du PIB.

⁶ L'absence d'un fichier centralisé de la fonction publique et de contrôle *a priori* sur les décisions des Présidents des Exécutifs des trois îles en matière d'embauche de nouveaux agents rend la gestion de la fonction publique très aléatoire. Un recensement de la fonction publique a démarré en juin 2011 avec l'appui de la Banque mondiale.

2.1.2.21 La ponction croissante effectuée sur le budget liée au paiement des fonctionnaires obère de manière significative les moyens de l'état en matière d'investissement public. Dans ce contexte, les Comores apparaissent de plus en plus dépendantes des ressources extérieures (emprunts, dons, transferts des migrants) en matière d'équilibre budgétaire et de financement global de l'économie. Les transferts des migrants ont ainsi atteint le niveau record de 25% du PIB en 2010.

2.1.2.22 **Dettes publiques.** La dette extérieure des Comores n'est pas viable. Son poids (stock principal et arriérés) constitue une contrainte majeure au développement économique. La valeur actualisée nette de la dette des Comores représentait en 2010, 41,4% du PIB et 308% des exportations de biens et services. Le service de la dette extérieure représentait, de son côté, 19,5% des exportations de biens et services. Le pays a atteint le Point de Décision au titre de l'Initiative PPTE en juillet 2010 ouvrant la voie à un premier allègement intérimaire de la dette de 16,7 milliards de FC (48,4 millions de Dollars US)⁷. En novembre 2009, les Comores ont également bénéficié d'un premier allègement de leur dette bilatérale à hauteur de 13,6 Millions de Dollars US par les donateurs membres du Club de Paris.

2.1.2.23 L'atteinte du Point d'Achèvement prévue pour le troisième trimestre 2012 doit ouvrir la voie à une réduction du stock de dette dans le cadre de l'Initiative sur l'allègement de la dette multilatérale (IADM) qui doit permettre de ramener l'encours de la dette par rapport aux exportations de biens et services à 86%.

2.1.2.24 Outre la dette extérieure, les arriérés sur la dette intérieure de l'état vis à vis du secteur privé (fournisseurs) et des entreprises publiques qui représentaient début 2010, 864 Millions de FC (soit 0,5% du PIB) constituent un sérieux handicap pour le développement économique et la viabilité financière des opérateurs comoriens.

Gouvernance, climat des affaires et compétitivité

2.1.2.25 Selon les *Indicateurs Mondiaux de Gouvernance* publiés par la Banque mondiale, les Comores se situent régulièrement dans le groupe des pays les moins performants. Cette situation est un héritage de la longue période de conflit intérieur qui a marqué le pays et réduit l'efficacité des institutions nationales. Néanmoins avec l'appui de la communauté internationale, des améliorations se font jour.

2.1.2.26 **Efficacité de l'administration et des services publics.** En dépit d'une fonction publique pléthorique, l'efficacité de l'administration et des services publics constitue un facteur limitant pour le développement économique des Comores. Cette inefficacité résulte à la fois de la détérioration de la qualité des ressources humaines en service dans les administrations mais également d'une absence de budgets d'équipement permettant aux agents des services publics stratégiques (agriculture, tourisme, pêche, transports) de pouvoir exercer leur mission. L'absence de recherche de synergies dans le cadre d'une politique de mutualisation des coûts de fonctionnement des différentes administrations contribue également à cette inefficacité.

⁷ La Banque ne contribue pas à cet allègement intérimaire compte tenu de sa contribution de 33,7 millions de Dollars US au titre de la procédure d'apurement des arriérés vis-à-vis de la Banque en 2008.

Tableau n° 5
Evolution des Indicateurs de Gouvernance
dans l'Océan Indien (1998-2009)⁸

1998	Comores	Maurice
Devoir de rendre compte	- 0,64	+ 1,01
Stabilité politique	+ 0,47	+ 0,97
Efficacité gouvernement	- 1,74	+ 0,46
Régulation	- 1,28	+ 0,45
Application des lois	- 1,29	+ 1,00
Contrôle de la corruption	- 1,29	+ 0,17

2009	Comores	Maurice
Devoir de rendre compte	- 0,29	+ 0,79
Stabilité politique	- 1,01	+ 0,61
Efficacité gouvernement	- 1,80	+ 0,72
Régulation	- 1,58	+ 0,85
Application des lois	- 1,09	+ 0,94
Contrôle de la corruption	- 0,75	+ 0,74

Source: *World Governance Indicators*, 2010

2.1.2.26 **Régulation.** Le secteur privé comorien est peu concurrentiel et peu régulé. La taille limitée de l'économie et son caractère insulaire favorise les entraves à la concurrence en raison de l'existence de monopoles de fait et/ou de collusions entre opérateurs. Les importations en gros, l'exportation des produits semi-transformés ainsi que l'exportation des cultures de rente sont dominées par un nombre restreint d'opérateurs. La fourniture des biens publics stratégiques tels que l'électricité, l'eau et les télécommunications relève de monopoles d'état. Ce climat de faible régulation est encouragé par l'obsolescence du code des marchés publics en vigueur⁹.

2.1.2.27 Par ailleurs, l'évolution récente consistant dans l'attribution d'accords de concession de gré à gré et ou d'*accords de troc* dans les contrats d'attribution des marchés favorisée par la *Loi sur la Citoyenneté Economique (LCE)* constitue une entrave importante aux règles de transparence économique.

⁸ La note de gouvernance attribuée à chaque critère est comprise entre - 2.5 et + 2.5. Plus la note tend vers + 2.5, meilleure est la performance.

⁹ Un nouveau code doit être examiné au Parlement en 2011.

2.1.2.28 Cette loi votée par le Parlement de l'Union le 27 décembre 2008 visait à conférer la nationalité comorienne à tout porteur de projet non comorien investissant aux Comores en provenance notamment de pays du Golfe tels que le Koweït et les Emirats Arabes Unis¹⁰.

2.1.2.29 **Climat des affaires et compétitivité.** Dans l'édition 2010 du rapport de la Banque mondiale sur le climat des affaires, les Comores occupaient la 162ème place sur un total de 183 pays perdant deux places par rapport à 2009. Cette situation résulte d'un ensemble de facteurs négatifs et de distorsions qui contribuent à la fragilisation du secteur privé. Outre la détérioration de la gouvernance, les investisseurs potentiels nationaux ou étrangers font face à de nombreuses difficultés en matière de création et de fermeture d'entreprise. Ces contraintes concernent également l'embauche, la fiscalité, l'accès au financement et l'exécution des contrats.

2.1.2.30 Le caractère aléatoire et le manque d'indépendance de la justice ainsi que l'absence de cours arbitrales capables de juger les litiges en matière commerciale constituent également des facteurs d'insécurité pour les investisseurs. L'absence d'une Cour Suprême représente un handicap majeur dans le domaine des affaires.

¹⁰ Deux importantes sociétés - le *Comoro Combined Group (CGG)* et le *Comoro Gulf Holding (CGH)* ont été créées dans le cadre de cette loi. Ces deux groupes ont eu une position dominante et ont bénéficié, dans certains cas, de contrats de la part de l'état sans réalisation d'appels d'offre. Leur influence a cependant régressé depuis la mise en place du nouveau gouvernement en septembre 2011.

Tableau n°6
Climat des Affaires dans l'Océan Indien

Critères	Comores	Maurice
Rang	162	17
Création d'entreprise	168	10
Octroi de permis de construire	66	42
Embauche des travailleurs	164	36
Transfert de propriété	96	66
Obtention de prêt	167	87
Protection investisseurs	132	12
Paieement des impôts	41	12
Commerce transfrontalier	133	19
Exécution des contrats	153	66
Fermeture d'entreprise	183	73

Source: *Doing Business 2010*, Banque Mondiale

2.1.2.31 Le mauvais état des infrastructures de base telles que les routes, les transports (maritimes et aériens) et le coût élevé des facteurs (électricité, eau, travail et communications) par rapport à la moyenne régionale contribue également à l'affaiblissement de la compétitivité des Comores par rapport à ses voisins immédiats que sont Madagascar, l'île Maurice et les Seychelles.

Intégration Régionale et Commerce

2.1.2.32 Depuis 2006, les Comores font partie de la zone de libre-échange du COMESA. La participation du pays à la zone de libre échange a été toutefois réduite en raison de différents ajustements administratifs et techniques nécessaires au niveau de l'administration des douanes et du Ministère du Commerce. L'adhésion des Comores à la COMESA été bénéfique pour les douanes comoriennes. Les douanes ont été modernisées et ont adopté le tarif extérieur commun (TEC) du COMESA. L'opération a été faite en substituant aux droits d'entrées, des accises et la taxe à la consommation. Le commerce des Comores avec les pays membres du COMESA reste cependant marginal et ne concerne actuellement que 1,5% des exportations et moins de 10% des importations, essentiellement des produits pétroliers en provenance d'Afrique du Sud.

2.1.2.33 Les changements induits par le TEC pourraient néanmoins préfigurer l'adoption par les Comores d'une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) destinée à remplacer la taxe sur la consommation. Cette évolution pourrait constituer à terme un atout pour le développement d'une industrie manufacturière compte tenu de la proximité des marchés porteurs que sont l'Afrique du Sud, la Réunion et l'île Maurice¹¹. Les Comores sont également membres de la Commission de l'Océan Indien (COI) mais le rôle de cette organisation en matière d'intégration régionale demeure encore limité à la coopération technique et au partenariat (cf. encadré n°3).

Encadré n°1: La Commission de l'Océan Indien (COI)

La Commission de l'Océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale créée en 1984 par l'Accord Général de Victoria (Seychelles). La Commission de l'Océan Indien (COI) regroupe cinq Etats membres: les Comores, la France au travers de la Réunion), Madagascar, l'île Maurice et les Seychelles. La stratégie actuelle de la COI adoptée en 2005 repose sur quatre (4) axes stratégiques :

- (i) La promotion de la coopération politique et diplomatique
- (ii) La coopération économique et commerciale
- (iii) Le développement régional durable
- (iv) Le renforcement de l'identité régionale et le rapprochement entre les peuples

Une étude sur l'intégration régionale dans la zone de la COI initiée en Avril 2011 par la Banque doit permettre d'identifier des projets porteurs.

Source: COI, 2011

¹¹ La Réunion située à moins de 1500 Kms des Comores importe pour environ 5 milliards d'Euros de produits variés et constitue *de facto* un marché potentiel pour les Comores (Source: Institut d'Emission des Département d'Outre Mer, 2009).

2.1.3 Aspects sociaux et transversaux

2.1.3.1 **Pauvreté.** Avec un Indice de Développement Humain (IDH) de 0,428 en 2010, les Comores se situent dans la catégorie des pays faibles au 139^{ème} rang sur un total de 182 pays et au 50^{ème} rang en Afrique sur 54 pays dans le Rapport sur le Développement Humain du PNUD de 2010. La pauvreté concerne plus de 70% de la population, notamment les jeunes et les femmes en milieu rural. Selon l'Enquête intégrée auprès des ménages (EIM) de 2004 qui constitue en l'état actuel l'enquête de référence la plus récente, 44,8 % de la population comorienne vivrait en dessous du seuil de pauvreté estimé par tête et par an à 285.144 FC (soit environ 580 Euros).

2.1.3.2 L'incidence de la pauvreté pour l'ensemble des ménages du pays concerne 36,9 % de ménages pauvres. Cette incidence de la pauvreté varie cependant en fonction de l'île, du milieu de résidence et des activités économiques des chefs de ménages. Ainsi, l'incidence de la pauvreté apparaît plus élevée à Anjouan et Mohéli que sur la Grande Comore.

2.1.3.3 **OMD.** A l'exception de quelques cibles, les progrès concernant l'atteinte des OMD demeurent limités et sont notamment pénalisés par le manque d'investissement dans les infrastructures de santé et d'éducation. En l'absence de moyens financiers supplémentaires, certains des OMD ne seront vraisemblablement pas atteints en 2015 (voir annexe 2).

Genre et équité sociale

2.1.3.4 Le gouvernement comorien reconnaît l'importance de la prise en compte de la dimension genre et la pleine participation des femmes au processus de développement.

2.1.3.5 Il n'existe ainsi pas d'écart significatif entre les hommes et les femmes en matière de développement humain.

2.1.3.6 Toutefois des disparités importantes persistent particulièrement au niveau du marché du travail. L'emploi féminin aux Comores reste faible avec 13,7% seulement dans le salariat, dont 69,2% dans des emplois non protégés. La fonction publique n'emploie que 30% de femmes en majorité dans des postes subalternes. 47% des chômeurs aux Comores sont des femmes. Leur faible niveau d'instruction et leur analphabétisme constituent également une contrainte majeure à leur insertion dans la vie économique et sociale des Comores.

Environnement et changement climatique

2.1.3.7 Les Comores possèdent une riche biodiversité, tant marine que terrestre. Elle constitue un potentiel à protéger et à valoriser du point de vue touristique. A l'échelle mondiale, les Comores font partie des vingt îles ou archipels caractérisés par leur importante diversité endémique.

2.1.3.8 Cette biodiversité, et d'une manière générale l'environnement des Comores, sont aujourd'hui fortement menacés par les activités humaines et la pression démographique. Les spécificités géographiques des îles, qui présentent des reliefs à forte pente sensibles à l'érosion, les rendent particulièrement vulnérables. On estime que 58% des terres cultivables sont dégradées et que la pression sur les dernières zones forestières ne cesse de s'accroître.

2.1.3.9 L'environnement est aussi fragilisé par les conditions climatiques de l'archipel qui sont caractérisées par des pluies intenses, des saisons sèches marquées et l'occurrence de cyclones.

2.1.3.10 Concernant le changement climatique, les données actuellement disponibles montrent en particulier une augmentation de la température moyenne annuelle de l'ordre 1,5°C au cours des quarante dernières années ainsi qu'une tendance à l'accentuation de l'irrégularité des précipitations qui s'accompagne d'un raccourcissement de la saison des pluies et une incidence sur les microclimats locaux¹². Un Programme d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques (PANA) a été élaboré en 2006. Il met en évidence la vulnérabilité des Comores aux changements climatiques, leur impact économique estimé, et définit les actions prioritaires¹³.

2.2 Options stratégiques

2.2.1 Cadre stratégique du pays. En septembre 2009, le document final de Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (SCRP) sur cinq (5) ans (2009-2014) a été présenté aux partenaires au développement. Les axes principaux de cette stratégie concernent (i) la promotion de la stabilité macroéconomique; (ii) l'activité dans les secteurs productifs l'agriculture, de la pêche et du tourisme; (iii) la gouvernance; et (iv) le développement humain. Le Gouvernement avec l'appui de la Banque a entamé au cours du 1^{er} trimestre 2011, un travail de priorisation visant à opérationnaliser la stratégie et à maximiser l'impact attendu des activités prévues.

¹² Selon les projections réalisées lors de la communication nationale initiale qui a été publiée en 2002, la température moyenne annuelle augmenterait de 1°C à l'horizon 2050.

¹³ A ce jour aucun des projets identifiés n'a été mis en œuvre. Un premier projet pour la Gestion des ressources en eau dans l'île d'Anjouan a été retenu pour financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), et une mise en œuvre par le PNUD/ PNUE.

2.2.2 Défis et faiblesses. Les Comores sont confrontées à plusieurs défis et faiblesses en matière de développement économique et social.

2.2.2.1 Persistance d'un niveau de chômage élevé. L'augmentation et la diversification des sources d'emploi constituent actuellement le principal défi auquel est confrontée l'Union. Le faible niveau de l'offre de travail est lié, en grande partie, au manque de diversification de l'économie comorienne et à l'absence d'une véritable base industrielle. Le taux de chômage est estimé à 14% de la population active en moyenne, mais il est vraisemblable que ce chiffre soit sous estimé. Il est plus élevé sur Grande Comore (14,9 %) et Mohéli (15,0 %) que sur l'île d'Anjouan (12,1 %). Le taux de dépendance serait de 3,4, ce qui signifie qu'un actif occupé supporte en moyenne 3,4 personnes inactives ou au chômage. (cf. encadré 2)

Encadré 2: Marché du travail et taux de chômage aux Comores.

Le chômage est un phénomène généralisé et structurel aux Comores. Le taux moyen est de 14%. Cependant le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans est quatre fois plus élevé que celui des adultes de 30 à 49 ans. L'emploi dans le secteur moderne, public et privé représente 26,3% du total. Les branches commerce, hôtellerie et restauration, BTP et éducation emploient à elles seules plus de 54% des travailleurs du secteur moderne.

Quant à la fonction publique, elle figure parmi les principaux employeurs du pays. A la suite de la politique de décentralisation au niveau des îles, les effectifs ont atteint 12.000 fonctionnaires et auxiliaires contre 6.521 agents en 2005. Finalement, 16,3% des emplois se situent dans le secteur informel non-agricole regroupant essentiellement des micro-entrepreneurs et des petits opérateurs indépendants qui exercent leurs activités en milieu urbain.

Source: PNUD/BIT, 2009

2.2.2.3 Faiblesse des capacités. La faiblesse des capacités institutionnelles constitue le deuxième défi majeur pour les Comores. Faute de moyens budgétaires appropriés, les capacités d'intervention de la plupart des ministères responsables de l'action économique (agriculture, pêche, tourisme, etc.) sont extrêmement limitées tant sur le plan des moyens que des ressources humaines et constituent un handicap pour l'accompagnement du développement économique.

2.2.2.4 Des infrastructures de base dégradées. Le manque d'investissements dans les infrastructures de base (routes, ports, énergie, eau) au cours des deux dernières décennies a contribué à leur dégradation. Le coût élevé de l'énergie pénalise les finances publiques, les entrepreneurs ainsi que la population. Le prix élevé de l'électricité constitue un handicap sérieux en matière de développement économique et d'emploi (cf. encadré 2).

2.2.2.5 Insularité. Le principe de continuité territoriale permettant une libre circulation des biens et des personnes entre les trois îles de l'Union est actuellement inopérant en raison d'une organisation des transports défaillante. Cette situation représente une contrainte importante à la fois pour la fluidité du fonctionnement du marché du travail mais également pour les échanges commerciaux et les investissements.

2.2.2.6 Faiblesse structurelle du taux d'investissement. La faiblesse structurelle du taux d'investissement aux Comores constitue une contrainte structurelle majeure au développement économique. Cette situation est la résultante (i) d'un faible taux d'investissement public lié à l'absence de marge de manœuvre budgétaire; (ii) d'un taux d'investissement privé faible contraint par un secteur bancaire encore insuffisamment développé et par un climat des affaires désincitatif.

Encadré n°3: La contrainte énergétique aux Comores.

La production totale d'électricité est estimée à 41 MWH, dont plus de 70% pour la seule Grande Comore. La production relève de deux sociétés d'état, la MAMWE pour la Grande Comore et Mohéli et *Electricité d'Anjouan (EDA)* pour Anjouan.

Le coût de production de l'électricité est actuellement estimé autour de 1 USD par KWH contre une moyenne de 0,10 USD par KWH dans la sous région. Ce coût élevé s'explique essentiellement par (i) la vétusté du réseau de distribution (plus de 40% de pertes), (ii) une gestion défaillante de la principale société de production d'électricité (MAMWE), (iii), le prix élevé du fioul importé pour produire l'électricité et (iv) l'absence d'économies d'échelle et de politique de péréquation en matière de prix, de gestion et d'investissement au niveau national.

Il existe cependant aux Comores un potentiel réel de production d'une électricité basée sur des sources d'énergie renouvelables. L'exploitation accrue de ces dernières dans le cadre d'une politique énergétique durable permettrait d'accompagner le développement économique par une réduction sensible du coût de production et du prix de l'électricité.

Source: Direction de l'énergie, Moroni, 2010

2.2.2.7 Participation limitée du secteur privé dans l'économie. L'économie comorienne est structurellement dominée par le secteur public. Cette caractéristique se reflète dans l'importance de la masse salariale de la fonction publique et assimilée qui absorbe annuellement l'essentiel du budget de l'Etat laissant peu de marge pour l'investissement public. Le poids du secteur public dans l'économie se caractérise par une prééminence de l'actionnariat étatique dans le capital des principales entreprises stratégiques du pays (télécommunications, eau et électricité, société comorienne des hydrocarbures).

2.2.2.8 La captation de la richesse nationale par le secteur public crée ainsi un effet d'éviction important sur le reste de l'économie et constitue une source d'inefficience importante dans l'allocation des ressources.

2.2.3 Atouts et opportunités

Atouts

2.2.3.1 **Des dotations naturelles spécifiques sous-exploitées.** Les Comores disposent de ressources naturelles spécifiques encore largement sous exploitées. Le pays est ainsi le premier producteur mondial d'ylang ylang et l'un principaux producteurs de vanille et de girofle au monde. Les Comores disposent également d'un domaine maritime important et de ressources de pêche dont une partie peut être destinée à l'exportation en frais voire transformée sur place. Les Comores disposent également d'un patrimoine naturel et environnemental de premier plan sur lequel bâtir une stratégie de développement touristique ambitieuse et de qualité pouvant trouver sa place au sein de l'offre touristique régionale (Seychelles, Maurice, Afrique du Sud).

2.2.3.2 **Une main d'œuvre abondante.** Malgré des flux d'émigration importants qui touchent principalement les jeunes classes d'âge (20-30 ans), les Comores disposent d'importantes réserves de main d'œuvre potentielles pouvant être mobilisées moyennant des formations professionnelles destinées à améliorer leurs capacités.

Opportunités

2.2.3.3 Malgré la taille limitée du pays et de son économie, des opportunités d'investissement significatives existent aux Comores notamment dans le domaine de l'agriculture commerciale (gestion par des sociétés privées de plantations de vanille, ylang ylang et girofle et transformation

agro-industrielle (distilleries)¹⁴, de la pêche industrielle incluant la possibilité d'une première transformation sur place (ateliers de découpe de poissons), du transport maritime inter-îles, des infrastructures maritimes (modernisation des ports de pêche) et enfin des infrastructures d'accueil touristiques.

2.2.3.4 Par ailleurs, d'importantes opportunités d'investissement pourraient émerger à moyen terme liées à l'opérationnalisation du processus de privatisation total ou partiel des principales entreprises publiques des Comores (Société Comorienne des Hydrocarbures, MAMWE (eau et électricité), Comores Telecom, etc.).

2.3 Développements récents en matière de coordination/harmonisation de l'aide et positionnement de la Banque

2.3.1 Coordination de l'aide.

2.3.1.1 La coordination de l'aide aux Comores est encore limitée. Elle est notamment rendue complexe par l'absence de représentations des principaux bailleurs de fonds à Moroni¹⁵.

2.3.1.2 Concernant les donateurs multilatéraux, les deux agences disposant d'une représentation à Moroni sont le système des Nations Unies¹⁶ et l'Union Européenne qui vient de réactiver un Bureau de Liaison à Moroni en septembre 2011¹⁷.

¹⁴ Un modèle agricole combinant agriculture commerciale et petite agriculture est concevable aux Comores dans le cadre d'une stratégie d'investissement duale.

¹⁵ Au niveau de la Banque mondiale, les Comores sont actuellement suivis par le bureau du Kenya et dans un futur proche par le bureau de Madagascar.

¹⁶ PNUD, FAO, UNICEF, etc.

¹⁷ Les Comores continuent de relever cependant de la Délégation de l'Union européenne (UE) de l'Ile Maurice.

2.3.1.3 Cette faible représentation ne permet pas l'organisation de groupes de travail thématiques sectoriels (transport, eau, énergie, agriculture, etc.).

2.3.1.3 Des progrès ont cependant été accomplis récemment en matière de coordination de l'aide. Un comité sectoriel *eau* a été mis en place dans le cadre du projet d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement (PAEPA) financé par la Banque. Par ailleurs, malgré l'absence de cadre budgétaire unifié, des concertations régulières ont lieu entre les principaux partenaires au développement impliqués dans le domaine de l'appui budgétaire (FMI, Banque et UE). Des réunions de coordination sont également assurées, de manière régulière, par le PNUD.

2.3.1.4 Du côté du gouvernement, la coordination de l'aide relève du Commissariat Général au Plan (CGP) mais ses moyens humains et financiers demeurent limités. La coordination et l'harmonisation de l'aide et son alignement avec les besoins prioritaires et budgétaires du pays reflétés dans le DSRP 2009-2014 constituent un objectif prioritaire notamment dans le cadre des résolutions adoptées lors de la Conférence de Doha de mars 2010.

2.3.2 Positionnement de la Banque dans le pays.

2.3.2.1 Depuis le lancement de ses activités aux Comores en 1977, le Groupe de la Banque a approuvé quatorze (14) opérations pour un montant d'engagements nets cumulés de 57,96 millions d'UC. Ces opérations ont concerné en totalité le secteur public et ont été financées principalement sur les ressources du FAD (83,3% des engagements). Une (1) opération a été financée sur le guichet BAD pour un montant net de 9,67 millions d'UC, soit 16.7% du total des engagements nets.

2.3.2.2 Les financements accordés ont concerné le secteur transport (41%); le secteur agricole (9%); le multi-secteur (26,7%); le secteur eau et assainissement (17,1%); et le secteur éducation (6,2%).

2.3.2.3 Au 30 septembre 2011, le portefeuille actif, hors aides d'urgence comprenait (3) opérations pour un montant total d'engagements nets de 15,87 millions d'UC, concentré sur le secteur eau et assainissement (63,1%), et le multi-secteur (36,9%). Les Comores ont également bénéficié de deux aides d'urgence pour un montant total de 2,14 millions d'UC au titre de la Réponse de la Banque à la crise alimentaire en 2008 et de l'aide humanitaire aux victimes des inondations en 2009.

2.3.2.4 Performance du portefeuille. Le taux moyen de décaissement global cumulé du portefeuille au 30 septembre 2011 s'élevait à 10.14% (hors aides d'urgence). Ce faible taux s'explique, d'une part, par les difficultés de mise en œuvre des projets et, d'autre part, par l'âge du portefeuille relativement jeune (âge moyen: 1,3 an hors aides d'urgence). Avec une note de 2.35, la performance du portefeuille est jugée globalement satisfaisante. La revue de la performance du portefeuille des opérations de la Banque aux Comores a fait ressortir un ensemble de problèmes génériques entravant la bonne exécution des projets.

2.3.2.5 Il s'agit notamment (i) des longs délais de satisfaction des conditions de mise en vigueur et de premier décaissement; (ii) de la faiblesse de capacité des agences et cellules d'exécution, notamment en matière d'acquisition et de décaissement, ce qui a pour conséquence de retarder la mise en œuvre des activités; (iii) le non-respect des exigences en matière de *reporting* et d'audits; (iv) l'insuffisance de communication entre les cellules d'exécution des projets; (v) des délais anormalement longs dans le traitement des dossiers au sein de la Banque et;

(vi) d'un manque de coordination et de concertation entre les différentes entités impliquées dans le suivi des projets financés par la Banque.

2.3.2.6 Afin de faire face aux contraintes et améliorer la performance du portefeuille de la Banque aux Comores, un plan d'amélioration de la performance du portefeuille (PAPP) a été élaboré (voir annexe 3).

Evaluation et leçons tirées de la mise en œuvre de la précédente stratégie

2.3.2.7 **Evaluation.** La Banque est ré-intervenue aux Comores en 2009 dans le cadre d'une stratégie pays intérimaire (DSP-I) sur deux ans (2009-2010) couvrant les deux dernières années du FAD 11. Au total, le financement de la stratégie intérimaire a mobilisé des ressources du FAD ainsi que des ressources de la FEF à hauteur de 17,3 millions d'UC. Ces ressources ont été utilisées pour la mise en œuvre d'un programme de dons composé des trois opérations pré-identifiées lors de la préparation du DSP: (i) le Projet de renforcement des capacités institutionnelles (PRCI); (ii) le Projet d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement (PAEPA) et; (iii) le Programme d'appui aux réformes économiques et à la gouvernance financière (PAREGF)¹⁸.

2.3.2.8 Les Comores ont également bénéficié d'un don de 0,67 millions d'UC pour lutter contre les conséquences des inondations de 2009 et d'un don additionnel de 0,6 millions d'UC en 2010 au titre de l'allocation FAD.

¹⁸ Cette dernière opération était destinée à appuyer la stabilisation de l'économie et la mise en œuvre des réformes structurelles au titre du programme soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC) du FMI

2.3.2.9 Au total, la stratégie intérimaire aura contribué et permis la mobilisation de ressources à hauteur de 32,1 millions d'UC.

Encadré n°3 : Appui de la Banque aux réformes économiques et au renforcement des capacités institutionnelles aux Comores

Dans le cadre de l'appui aux réformes aux Comores, la Banque a déployé des ressources de manière innovante provenant de la Facilité des états fragiles (FEF) pour mettre en œuvre deux programmes d'auto-renforcement en appui à la gestion des finances publiques (PAREGF) et en soutien au renforcement des capacités institutionnelles nationales (PRCI).

Le PAREGF alloué sous forme d'un don de la Facilité des Etats Fragiles (FEF) de 2 millions d'UC, a été approuvé par les Conseils le 15 juillet 2009. Le programme s'est exécuté sur la période 2009-2010 et les deux tranches, chacune de 1 million d'UC, ont été décaissées respectivement en septembre 2009 et décembre 2010. La mise en œuvre de ce programme, réalisée en coordination avec les autres bailleurs dont la Banque mondiale, le FMI et la Commission Européenne, a été une contribution importante dans le cadre de la reprise des opérations de la Banque aux Comores.

Dans un contexte de fragilité et de sortie de crise politique, le PAREGF a contribué à l'atteinte du point de décision IPPTE notamment à travers sa contribution à la stabilisation économique et budgétaire ainsi qu'à travers sa contribution à la mise en œuvre du programme de réformes.

Ainsi, un grand nombre de textes réglementaires portant sur les finances publiques, une stratégie décennale (2009-2019) de réforme de la gestion des finances publiques et un programme d'action prioritaire triennal de mise en œuvre de ladite stratégie ont été adoptés. Le PRCI a été approuvé le 15 juillet 2009. Ce don de 5,26 millions d'UC a été complété par un don additionnel de 0,595 UC approuvé par le Conseil d'administration le 11 octobre 2010.

L'objectif du PRCI est d'améliorer les capacités des institutions publiques à fournir des services de qualité à travers une amélioration de la gestion des ressources publiques et le renforcement des capacités d'élaboration des statistiques socio-économiques pour le suivi-évaluation de la SCRP.

Le PRCI s'exécute en étroite collaboration avec les projets de renforcement des capacités financés par la Banque mondiale, la Commission Européenne, le PNUD et la France.

Les principaux enseignements de ces deux projets sont notamment que (i) la mise en œuvre d'appuis institutionnels en parallèle avec les appuis budgétaires est importante et contribue à améliorer le processus de réforme et à renforcer les capacités institutionnelles, (ii) une étroite collaboration entre les bailleurs de fonds est importante pour contribuer à l'atteinte des résultats espérés.

Source : Département de la gouvernance et des réformes économiques et financières, BAD, 2011

2.3.2.8 Le programme de dons a été réalisé conformément aux objectifs définis dans le DSP-I mais a souffert de certains retards dans sa mise en œuvre imputables en grande partie au PAEPA.

2.3.2.9 La stratégie intérimaire a eu, en outre un rôle catalytique bénéfique pour le pays dans la mesure où elle a permis la mobilisation de ressources supplémentaires à hauteur de 12,9 Millions d'UC pour les Comores dans le cadre du cofinancement du PAEPA par les partenaires au développement notamment l'Agence française de développement (AFD), le PNUD et l'UNICEF.

2.3.2.10 **Leçons.** La stratégie intérimaire 2009-2011 a été mise en œuvre dans un contexte de sortie de crise caractérisé notamment par un important manque de capacités opérationnelles au niveau des administrations et d'un manque de compétences qualifiées au niveau du

marché du travail susceptibles d'être recrutées par les projets financés par la Banque¹⁹.

2.3.2.11 La prise en compte de ces contraintes a été sous estimée dans la stratégie intérimaire 2009-2010 et a été source de retards dans la mise en œuvre du portefeuille. La nouvelle stratégie devra mieux intégrer cet aspect en développant la formation *in situ* et les formations qualifiantes afin de répondre aux besoins divers en compétences qualifiées pour la mise en œuvre des projets et améliorer la performance du portefeuille de la Banque.

2.3.2.12 Le deuxième enseignement concerne l'amélioration de la connaissance relative aux contraintes de développement endogènes des Comores. Les difficultés budgétaires récurrentes auxquelles ont été confrontées les Comores ont eu un impact sur la production et l'actualisation des principaux outils d'aide à la décision publique à moyen terme tels que les stratégies sectorielles et études stratégiques et prospectives. Cette situation est renforcée par l'insuffisance de compétences spécialisées et de capacités de réflexion en matière économique au niveau du pays²⁰.

¹⁹ Les difficultés à recruter des personnels qualifiés dans des domaines tels que la gestion financière et la passation de marchés pour l'unité de gestion du projet (UGP) ont ainsi conduit à repousser l'entrée en vigueur du PAEPA.

²⁰ L'Université de Moroni ne dispose ainsi d'aucune unité de recherche opérationnelle en économie sur laquelle pourrait éventuellement s'appuyer le gouvernement pour des conseils en matière de politique économique. Cette compétence est systématiquement importée de l'étranger.

2.3.2.13 La nouvelle stratégie devrait être en situation de pallier ce déficit de connaissances à court terme tout en mettant en place les moyens d'une appropriation progressive par les Comores des principaux outils et mécanismes nécessaires au processus de développement de la connaissance en matière de développement économique.

2.3.2.14 Le troisième enseignement concerne le besoin d'une plus grande prise en compte du secteur privé dans le processus de développement du pays afin de pouvoir créer les bases d'une croissance durable ainsi qu'une alternative à l'emploi public. Dans ce cadre, la nouvelle stratégie devra intégrer les mécanismes et dispositifs permettant à la Banque de renforcer sa présence sur cette thématique.

2.3.2.15 Enfin, la prise en compte des sensibilités des trois îles et le maintien d'un équilibre permanent sur le plan institutionnel devrait constituer également un facteur de succès de la stratégie d'intervention de la Banque à l'avenir.

III. STRATEGIE DU GROUPE DE LA BANQUE AUX COMORES POUR 2011-2015

3.1 Justification de l'intervention du Groupe de la Banque

3.1.1 **Justification.** Malgré des progrès réalisés en matière de mobilisation des ressources domestiques, les besoins des Comores en financements extérieurs, assistance technique et conseils devraient demeurer soutenus à moyen-long terme notamment dans la perspective de l'atteinte du Point d'Achèvement au titre de l'IPPTE et de l'atteinte des OMD.

3.1.2 Par ailleurs les progrès limités enregistrés tant sur le plan de la croissance que de la gestion des finances publiques au cours de la période 2009-2010 grâce à l'appui des partenaires au développement

dont la Banque restent fragiles et devront être confirmés. Ces progrès nécessiteront une nouvelle impulsion au niveau du gouvernement pour la mise en œuvre des réformes structurelle (gestion des entreprises publiques, climat des affaires, développement de l'initiative privée, etc.) permettant d'augmenter la compétitivité de l'économie.

3.1.3 La poursuite des progrès obtenus devrait également nécessiter la remise à niveau des infrastructures stratégiques²¹ de soutien à l'économie notamment le secteur de l'énergie en partenariat avec le secteur privé dans le cadre de financements directs et/ou dans le cadre de partenariats public privé (PPP).

3.1.4 Sur l'ensemble de ces divers chantiers et thématiques, la Banque pourra mobiliser l'ensemble de ses guichets (FAD, BAD, FEF et fonds fiduciaires) en agissant de manière catalytique et en synergie avec la communauté des bailleurs de fonds intervenant aux Comores.

3.1.4 **Ressources.** La stratégie 2011-2015 couvrira deux (2) cycles du FAD à savoir le FAD 12 (2011-2013) et le FAD 13 (2014-2016). Les ressources initiales au titre du FAD 12 (2011-2013) s'élèvent à 15,6 millions d'UC dont 5,6 millions d'UC au titre du FAD 12 et 10 millions d'UC au titre de la Facilité en faveur des états fragiles (FEF). Les autres ressources potentiellement mobilisables pourront provenir de la Facilité africaine de l'eau (FAE), de l'Initiative d'approvisionnement en eau et l'assainissement en milieu rural (IAEAMR) mais également des ressources du Fonds Mondial pour l'environnement (FEM) et de la Facilité africaine de soutien juridique (FASJ).

²¹ Routes, ports, aéroports secondaires, etc.

3.1.5 Deux autres guichets susceptibles d'avoir un effet de levier important sur la stratégie de développement économique des Comores seront également mis à contribution: (i) le guichet du secteur privé et (ii) le guichet des opérations régionales.

3.1.6 Les ressources provenant du guichet secteur privé de la Banque pourront être mobilisées soit pour des financements directs soit dans le cadre de partenariats public privé (PPP). L'identification des projets à vocation régionale interviendra suite à l'adoption de la stratégie d'intégration régionale des pays de la Commission de l'océan indien (COI) par les conseils de la Banque prévue fin 2011.

3.2 Piliers du Groupe de la Banque

3.2.1 Le choix des piliers de la stratégie de la Banque pour les Comores doit nécessairement être appréhendé à partir de plusieurs éléments notamment (i) la stratégie à moyen terme de la Banque 2008-2012 et les stratégies sectorielles existantes (ii) les leçons dégagées de l'exécution de la stratégie intérimaire (iii) les orientations du Gouvernement reflétées dans la SCRP 2009-2014 (iv) les perspectives en matière d'intégration régionale (v) les enseignements du diagnostic préliminaire sur les sources de croissance réalisé en 2010 et (vi) la persistance du caractère d'état fragile qui nécessitera la confirmation de l'éligibilité des Comores aux ressources de la Facilité des Etats Fragiles (FEF).

3.2.2 Tout en prenant en compte les priorités de la Stratégie à Moyen Terme (SMT) de la Banque 2008-2012, il est proposé que le DSP 2011-2015 accorde une importance accrue aux thèmes du développement économique et de la création d'emploi particulièrement à destination des jeunes et des femmes conformément aux orientations du nouveau Gouvernement.

3.2.3 A l'instar de la stratégie intérimaire 2009-2010, la stratégie de la Banque pour la période 2011-2015 devra également être sélective quant au choix des piliers afin de maximiser l'impact de son intervention. Il est dès lors proposé que la stratégie du Groupe de la Banque aux Comores pour la période 2011-2015 puisse s'articuler autour d'un pilier unique:

Développement du secteur de l'énergie et soutien à la diversification économique

3.2.4 Le diagnostic préliminaire sur les sources de croissance aux Comores réalisé en 2010 a montré que le développement économique et social aux Comores est conditionné (i) par une relance rapide de l'investissement dans les secteurs et filières clés que sont l'agriculture, la pêche et le tourisme et par une diversification renforcée de l'économie (transformation agricole et des produits de la pêche); (ii) par une réduction du poids de l'état dans l'économie et par la promotion de l'initiative privée (iii) par une amélioration de la gouvernance et une meilleure gestion de l'économie et de l'allocation des ressources disponibles.

3.2.5 Ces trois objectifs complémentaires seront ciblés dans le cadre de la nouvelle stratégie 2011-2015 au travers des axes d'intervention suivants: (i) soutien à la compétitivité du secteur privé et à la diversification de l'économie par l'amélioration de la qualité de la fourniture des services énergétiques (ii) développement de l'initiative privée et des entreprises²² en soutien à la création d'emplois

²² Cet appui couvrira l'ensemble du spectre des entreprises c'est à dire les micros, petites et moyennes entreprises (MPME). Les outils utilisés par la banque pourront consister dans des prises de participation au capital d'entreprise, des prêts, des lignes de crédit bancaire, des fonds de garantie, le soutien à des dispositifs de capital-risque et de capital développement, l'appui aux services non-financiers et conseils aux investisseurs, etc.)

et (iii) appui à la bonne gouvernance économique (appui aux réformes structurelles, amélioration de la gestion des finances publiques (GFP)) et du cadre fiduciaire permettant l'atteinte du Point d'Achèvement au titre de l'initiative PPTE en 2012.

Encadré n°4 : Consultations avec les parties prenantes

La stratégie d'intervention de la Banque accordant la priorité au secteur de l'énergie a été saluée par l'ensemble des parties prenantes qui ont apprécié le processus de consultation mené par la Banque permettant de mieux faire entendre leur voix et d'exprimer leurs besoins.

- La société civile et le secteur privé ont souhaité que de telles consultations pussent avoir lieu au niveau national afin de pouvoir influencer sur les orientations en matière de politique de développement et la prise de décision aux Comores.
- Les acteurs du secteur privé ont souhaité davantage d'engagement de la Banque dans le développement et la promotion du secteur privé comorien, notamment à travers l'accompagnement dans la création d'un cadre propice aux affaires.
- A l'heure actuelle, les problèmes concrets du secteur privé sont insuffisamment pris en compte dans la stratégie de développement nationale. L'accès au crédit et au conseil demeure très limité et pénalise l'investissement et l'emploi.
- Au niveau des donateurs, il a été relevé l'importance d'une présence sur le terrain et le renforcement de la coordination entre bailleurs. Une plus grande concertation a été également encouragée de sorte à privilégier des actions globales plutôt que des micro-interventions.

Source : BAD, 2011

3.3 Proposition d'actions et cibles

3.3.1 La Banque et le gouvernement comorien sont convenus d'un programme d'intervention indicatif de dons au titre du FAD 12.

Programme de dons.

3.3.2 La réserve de projets (cf. annexe 4) comprend (i) un projet d'appui au secteur de l'énergie, (ii) un projet d'appui institutionnel au secteur de la pêche et (iii) un appui budgétaire. L'utilisation des ressources de la FEF nécessitera au préalable une confirmation de l'éligibilité des Comores au Pilier I de la FEF. Les opérations à venir au titre du programme de dons pour les deux premières années du FAD 13 (2014 et 2015) seront, quant à elles, affinées en fonction des besoins prioritaires du Gouvernement et de l'évolution de la SCRP 2009-2014.

Programme de travaux analytiques

3.3.3 Le Groupe de la Banque appuiera le gouvernement au travers d'un programme d'études économiques et sectorielles. L'objectif de ce programme visera à appuyer l'exécution de la stratégie, à fournir des conseils en matière de politique économique et/ou sectorielle et à faciliter le dialogue entre le gouvernement des Comores et les partenaires au développement et à fournir une base informationnelle pour l'identification des futures opérations.

3.3.4 Le programme de travaux analytiques inclura la 2^{ème} phase du diagnostic sur les sources de croissance (ii) la réalisation d'un profil secteur privé (iii) la réalisation d'études stratégiques et de plans directeurs sur les secteurs économiques porteurs.

Questions couvertes par le dialogue avec le pays

3.3.5 Dans le cadre de la mise en œuvre du DSP 2011-2015, la Banque entretiendra un dialogue permanent avec les autorités comoriennes. Les principales thématiques sur lesquelles le dialogue pourrait porter sont: (i) l'amélioration de la gouvernance et de la gestion de l'économie au sens large incluant les aspects macroéconomiques et les questions relatives aux réformes structurelles (iii) le rôle des transferts dans l'amélioration de la croissance (iv) l'amélioration du climat des affaires passant notamment par la fin des monopoles de fait et des entraves à la concurrence (v) la relance des filières de rente (vi) l'accroissement de l'efficacité et de l'impact de l'aide au développement et (vii) la gestion du portefeuille.

3.4 Risques potentiels et mesures d'atténuation

3.4.1 Plusieurs risques peuvent atténuer/mettre en péril l'impact de la mise en œuvre de la stratégie d'assistance de la Banque.

3.4.2 Le premier de ces risques est le *risque politique*. Les pays en sortie de crise ont besoin de temps pour atténuer les pressions sociales découlant des périodes de conflit. Les Comores ont enregistré des progrès indéniables sur le plan du climat politique et social. Toutefois, en dépit de la normalisation politique, des tensions sur le plan politique et social persistent.

3.4.3 Compte tenu des ajustements nécessaires au niveau de la fonction publique pour que le pays atteigne le point d'achèvement au titre de l'IPTE en 2012, l'instauration de "filets sociaux" et de dispositifs de reconversion seront nécessaires pour permettre à l'économie comorienne de se transformer sans à coups.

3.4.4 La mise en place d'un appui budgétaire ciblé et le soutien à la diversification économique et au développement du secteur privé devraient contribuer à prévenir ce risque.

3.4.5 Le deuxième risque qui est lié au risque politique consiste dans le *risque d'ordre macroéconomique* lié aux possibles retards dans la mise en place des réformes destinées à augmenter la croissance et améliorer la compétitivité de l'économie comorienne. L'absence de volonté des autorités pour mener à bien des réformes pourrait compromettre l'atteinte du Point d'achèvement au titre de l'IPTE 2012 et repousser *sine die* l'éligibilité des Comores à l'IADM. Au travers de l'appui budgétaire, la Banque aux côtés des partenaires au développement maintiendra un dialogue permanent et actif avec les autorités comoriennes afin de maîtriser ce risque. Ce dernier pourrait être également atténué dans le cadre d'un renforcement de la présence de la Banque dans le pays à travers la création d'un poste de Chargé de Programme National.

3.4.6 Le troisième risque consiste dans le *risque climatique* résultant les inondations liées aux cyclones et les glissements de terrain liés à l'érosion qui pourraient fragiliser le secteur agricole, principal moteur actuel de l'activité économique de l'Union. Dans ce cadre, la Banque mettra en œuvre des activités spécifiques de prévention afin de limiter l'impact des aléas liés au changement climatique.

3.5 Suivi et évaluation

3.5.1 La faiblesse de la base statistique et du système de collecte des données constitue actuellement une contrainte majeure pour le suivi de la Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté pour la période 2010 -2014 (SCRP 2010-2014). Certains indicateurs retenus dans la SCRП n'ont pu ainsi être évalués.

3.5.2 Le Groupe de la Banque au développement a appuyé le développement des statistiques aux Comores dans le cadre du Programme de comparaison internationale pour l'Afrique (PCI-Afrique) sur la période 2004-2007. Cet appui s'est poursuivi dans le cadre du Programme de renforcement des capacités statistiques - Phase 2 pour la période 2009-2010. A ces deux initiatives, il convient d'ajouter la composante statistique du Projet de renforcement des capacités institutionnelles (PRCI).

3.5.3 Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie 2011-2015, la Banque en synergie avec les autres partenaires au développement continuera à participer à l'amélioration et à la rationalisation du dispositif de suivi-évaluation et de mesure d'impact de ses opérations. En outre, afin de faciliter la mesure des résultats, la fonction de suivi-évaluation sera intégrée et renforcée dans le portefeuille des opérations du Groupe de la Banque.

3.5.5 La Banque conduira une revue à mi-parcours du DSP au cours du deuxième trimestre de 2013. La Revue à mi-parcours évaluera les progrès, et proposera le cas échéant des ajustements en vue de garantir la réalisation des résultats du DSP. Un rapport d'achèvement du DSP sera préparé en 2015

IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

4.1 Le nouveau DSP est aligné sur les priorités de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (SCRP) 2009-2014 dont l'objectif principal est de réduire la pauvreté aux Comores par la relance de l'économie et la promotion d'une croissance équitable.

4.2 La banque estime que la SCRП 2009-2014 constitue une plateforme encourageante et appropriée pour appuyer les efforts de développement des Comores.

4.3 La reprise du dialogue avec la communauté des partenaires au développement a permis de jeter les bases d'une stratégie de développement centrée autour d'une stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté et la mise en place d'un programme de stabilisation macroéconomique qui a permis l'atteinte le 19 juin 2011 du Point de Décision au titre de l'IPPTE. Des progrès substantiels en matière de gestion économique ont été accomplis mais une poursuite des efforts et une nouvelle impulsion sont nécessaires pour restructurer en profondeur l'économie et permettre aux Comores de créer les bases d'un développement endogène durable.

4.4 Le DSP pour la période 2011-2015 privilégie un pilier unique centré sur *le développement du secteur de l'énergie et le soutien à la diversification économique* comme socle de l'intervention de la Banque aux Comores. Les appuis au titre de l'intégration régionale, du secteur privé ainsi que les travaux analytiques viendront en complément au pilier unique.

4.5 Il est demandé aux Conseils d'examiner et d'approuver le présent document de stratégie pays (DSP) 2011-2015 pour l'Union des Comores et de déclarer le pays éligible aux ressources de la Facilité pour les Etats Fragiles (FEF) pour la période 2011-2015.

ANNEXES

Annexe 1

CADRE DE RESULTATS DU DSP 2011-2015

Objectifs stratégiques à long terme	Réalisations attendues du DSPAR à l'horizon 2015				
Pilier: Développement du secteur énergétique et soutien à la diversification de l'économie	Principales contraintes sectorielles	Actions et thèmes d'intervention dans le cadre du DSP	Indicateurs intermédiaires de réalisation du DSP	Résultats attendus	Liens avec les OMD et la SCRP
Accès durable à l'énergie pour les populations et les entreprises	Coût élevé de l'électricité	Mise en place d'un programme d'appui au secteur de l'énergie basé sur les énergies renouvelables	Taux d'électrification Coût de l'électricité (basse et moyenne tension) Importations de pétrole	Augmentation du taux d'électrification de 35% à 60% d'ici 2015 Diminution du coût de production de l'électricité de 40% d'ici 2015 Baisse des importations de fioul de 20% d'ici 2015	Axe 1 des OMD Axe 1 et 2 de la SCRP
Une économie plus compétitive et plus diversifiée	Difficultés d'accès au crédit et au conseil pour les entrepreneurs (MPME)	Mise en place de mécanismes de financement appropriés et rationalisation du dispositif de soutien aux entreprises	Taux d'investissement privé (%) Taux de prêts au x entreprises (court et moyen terme) (%) Taux de création d'entreprises Nombre d'emplois dans le secteur marchand	Augmentation du taux d'investissement privé de 15% d'ici 2015 Augmentation de 15 % du ratio de prêts bancaires aux entreprises (MPME) (court et moyen terme) d'ici 2015 ; Augmentation de la création d'entreprises (MPME) de 15% à l'horizon 2015 (Base registre des entreprises, CCIA) Augmentation de 15% du nombre d'emplois formels dans le secteur marchand (base services fiscaux) à l'horizon 2015	

Une gouvernance économique améliorée	Faible croissance	Mise en place d'un appui budgétaire destiné à accompagner les réformes structurelles et faciliter l'atteinte du Point d'Achèvement de l'IPPTE	Nombre de fonctionnaires	Diminution du nombre de fonctionnaires de 20% d'ici 2015
	Climat des affaires peu performant	Amélioration du climat des affaires	Taux d'investissement public (PIP)	Augmentation de 20% du taux d'investissement public d'ici 2015 ; Augmentation du taux de financement du PIP sur ressource propres de 25% d'ici 2015
			Croissance du PIB	Augmentation du taux de croissance du PIB de 2% à 3,5%/an à l'horizon 2015
			Rang du Doing business	Gain de 5 places dans le Doing Business 2015

Annexe 2

PROGRAMME INDICATIF DE LA BANQUE POUR LA PERIODE 2011-2015 (hors secteur privé)

Année	Intitulé	Montant (MUC)
PROGRAMME DE PRET		
2012	Projet d'appui au secteur de l'énergie	11,6
2012	Appui budgétaire	2
2013	Projet d'appui institutionnel au secteur de la pêche	2
	Total Prêts	15,6
PROGRAMME D'ETUDES ECONOMIQUES ET SECTORIELLES		
2012	Diagnostic sur les sources de croissance (2 ^{ème} phase)	0,1
2012	Plan directeur du secteur du tourisme	0,1
	Etude stratégique sur la réhabilitation du secteur des cultures de rente	0,1
2013	Profil secteur privé	0,1

Annexe 3

SITUATION DES OMD AUX COMORES

(Source : Commissariat Général au Plan, Moroni décembre 2009)

Cible 1.A : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur au seuil national de pauvreté			
Indicateurs	Niveau de réf. 2011	Niveau récent	Valeurs ciblée 2015
Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (%)	EBC 199: 54,7%	EIM 2004: 44,8%	27,3%
Cible 1.B. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim.			
Indicateurs	Niveau de référence	Niveau récent	Valeurs ciblée en 2015
- Proportion d'enfants (-5ans) accusant une insuffisance pondérale (%)	14 (RGPH 1991)	13,8 (REENE 2008) ²³	7
- Proportion des enfants accusant un retard de croissance (%)	20,6 (RGPH 1991)	27,8 (REENE 2008)	10,3
- Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique	3,5 (RGPH 1991)	6,4 (REENE 2008)	1,3
Cible 1C. Assurer le plein emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un emploi décent et productif			
Indicateurs	Niveau de réf. 1991	Niveau récent	Valeurs ciblée 2015
Taux de chômage	12,8 %	EIM 2004: 13,5%	0 %
Taux net d'activité	EBC 1995	EIM 2004: 37,45%	100 %
Cible 2.A: D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires			
Indicateurs	Niveau de réf. 1991	Niveau récent	Valeur ciblée 2015
- Taux net de scol. Dans le primaire (%)	63,2	76,1 (2008)	100
- Taux d'achèvement scolaire (%)	40,6	57 (2007)	100
- Taux d'alphab.des 15-24 ans (%)	68,8	61,9 (2007)	100
Cible 3A. Elimination des disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaires d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard			
Indicateurs	Niveau de réf.	Niveau récent 2008	Valeurs ciblées en 2015
Rapport filles/garçons dans le primaire	-	0.82	1
Rapport filles/garçons dans le collège	-	0.79	1
Rapport filles/garçons dans le lycée	-	0.61	1
Cible 4.A : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans			
Indicateurs	Niveau de référence	Niveau récent	Valeur ciblée en 2015
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour mille naissances vivantes)	130 RGPH 1991	71 UNICEF 2007	43,3
Taux de mortalité infantile (pour mille naissances vivantes)	86,2 RGPH 1991	53 UNICEF 2007	28,7
Taux d'enfants de moins d'1 an vaccinés contre la rougeole (en %)	48 EDS 1996	73 OMS 2004	100

²³Rapport d'Evaluation de l'Etat Nutritionnel des Enfants de <5 ans, Unicef 2008

Cible 5.A et 5.B: Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle et atteindre l'accès à la santé procréative en 2015			
Indicateurs de la cible	Niveau de référence	Niveau récent	Valeur ciblée 2015
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	517 RGPB 1991	380 (RGPB 2003)	129
Taux d'accouchements ²⁴ assistés par un personnel de santé qualifié (%)	52 EDS 1996	80 (RETMN 2009)	88
Taux de prévalence contraceptive (%)	13,4 EIM 2003	19 (RSDME 2007)	100
Taux des femmes ayant reçu des soins prénataux au moins une fois et celles ayant reçu au moins 4 fois pendant leur grossesse	52 MICS 2000	53 (RSDME 2008)	100
Cible 6.A: D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle			
Indicateurs de la cible	Niveau de référence	Niveau récent	Valeur ciblée en 2015
Taux de prévalence du VIH parmi la population âgée de 15 à 24 ans (%)	0,025 EVIH 2003	0,011 PNLS 2008	<0, 01
Taux d'utilisations des préservatifs lors du dernier rapport sexuel à haut risque (%)	35,7 EVIH 1996	-	100
Taux de la population âgée de 15 à 24 ans ayant des connaissances générales correcte du VIH/sida (%)	1,6 EVIH 2003	1,6 EVIH 2003	
Cible 6.B: Atteindre d'ici à 2010 l'accès universel aux traitements contre le VIH/sida pour tous ceux qui en ont besoin			
Indicateur de la cible	Niveau de référence	Niveau récent	Valeur ciblée en 2015
Proportion de la population infectée par le VIH à un stade avancé ayant accès aux traitements antirétroviraux (%)	-	100	100
Cible 6.C: D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle			
Indicateurs	Niveau de référence	Niveau récent	Valeur ciblée en 2015
Taux d'incidence et de mortalité lié à la malaria (%)	-	-	-
Proportion d'enfant de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires traitées à l'insecticide (%)	-	26,4 EMII/PNLS 2008	-
Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant la fièvre et traités avec des médicaments anti-malaria appropriés (%)	-	49,51 RPNLS 2007	-
Taux d'incidence, de prévalence et de mortalité liés à la tuberculose	-	130	-
Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre DOTS (stratégie contre la tuberculose recommandée au niveau international (%))	32 (2000)	15 EIM 2004	- 15

²⁴ Qui s'effectuent dans les formations sanitaires

Cible 7.A: Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources naturelles			
Indicateurs	Niveau de référence (2007)	Niveau récent (2009)	Valeur ciblée en 2015
Proportion de zones forestières (%) ²⁵	2,8	ND	
Superficie des terres protégées (ha)	30	30	
Energie consommée /hab. (TEP)	0,2	0,2	
Emissions CO2/hab. (TM)	78591,32	87012,50	
consommation CFC ()	0.9	-	
Population utilisant des combustibles solides (%)	78	78	
Cible 7.B : Réduire l'appauvrissement de la diversité biologique et en ramener le taux à un niveau sensiblement plus bas d'ici 2010			
Indicateurs de la cible	Niveau de réf.	Niveau récent	Niveau ciblé en 2015
Zones marines et terrestres protégées (% de la superficie totale)	0,6 Rapport OMD 2003	0,6 Rapport OMD 2005	9,3
Proportions des espèces protégées	40 % UNEP 2002	-	-
Cible 7.C: Réduire de moitié, d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ainsi qu'à des services d'assainissement de base.			
Indicateurs de la cible	Niveau de référence	Niveau récent	Valeur ciblée en 2015
Population ayant accès de façon durable à une source d'eau aménagée ²⁶ (%)	91,6 EDS 1996	85,1 EIM 2004	96
Population n'ayant pas accès de façon durable à une source d'eau potable (%)	95 EBC 1996	67 en 2008(BAD) ²⁷	47,5
Population ayant accès à un meilleur système d'assainissement (%)	29 en 2000 (BAD)	9 en 2004 (BAD)	65
Cible 7.D. Faciliter l'accès a des logements décentes et surs au plus grand nombre de ménages			
Indicateurs	Niveau de référence	Niveau récent	Valeur ciblée en 2015
Proportion de la population ayant accès à la sécurité d'occupation des logements %	18 EBC 1995	68,7 RGPH 2003	
Proportion de la population urbaine propriétaire d'un logement décent %	-	-	
Proportion des ménages utilisant des sanitaires adéquat %	10 EIM 2004	-	

²⁵ Par rapport à la superficie totale du pays

²⁶ Une source d'eau aménagée ne signifie pas forcément disponibilité permanent ni potabilité de l'eau.

²⁷ Rapport genre, énergie et environnement, BAD 2008

Annexe 4 Revue de la performance du portefeuille et situation des opérations de la Banque aux Comores

La présente note de revue du portefeuille de la Banque aux Comores porte sur les opérations financées par la Banque depuis la reprise de la coopération avec les Comores en 2009. Elle concerne donc les opérations financées pendant la période de mise en œuvre du Document de stratégie pays intérimaire (DSP-I 2009/2010), articulé autour des deux piliers que sont (i) le Renforcement des institutions et du cadre macroéconomique et (ii) l'Amélioration de l'accès à l'eau potable et assainissement. Trois opérations ont été financées au cours de la période, à savoir : le Projet d'eau potable et d'assainissement (PAEPA), le Projet d'appui au renforcement des capacités (PRCI) et le PRCI-Don Supplémentaire. L'objectif visé par la revue était de (i) faire le point sur la mise en œuvre des projets ; et de (ii) convenir avec les autorités des mesures appropriées en vue d'améliorer la performance globale du portefeuille.

Situation du portefeuille de la Banque aux Comores : Depuis le lancement de ses activités aux Comores en 1977, le Groupe de la Banque a approuvé au 30 septembre 2011, quatorze (14) opérations représentant un montant d'engagements nets cumulés de 57,96 millions d'UC. Ces opérations ont concerné en totalité le secteur public et ont été financées principalement sur les ressources du FAD (83,3%). Quant au guichet BAD, il a permis de financer une (1) opération pour un montant net de 9,67 millions d'UC, représentant 16,7% du total des engagements nets. Les financements accordés par le Groupe de la Banque ont concerné jusqu'à présent le secteur transport (41%) ; le secteur agricole (9%) ; le multi-secteur (26,7%) ; le secteur eau et assainissement (17,1%) et le secteur éducation (6,2%).

Caractéristiques du portefeuille actif : Au 30 septembre 2011, le portefeuille actif de la Banque aux Comores, hors aides d'urgence comprenait (3) opérations pour un montant total net d'engagements s'élevant à 15,87 millions d'UC. Les secteurs de concentration concernaient le secteur de l'eau et de l'assainissement (63,1%), suivi du multi-secteur (36,9%). Les Comores ont également bénéficié de deux aides d'urgence dans les domaines de l'aide alimentaire au titre de la Réponse de la Banque à la Crise Alimentaire en Afrique en 2008 et de l'aide humanitaire aux victimes des inondations en 2009.

Etat du portefeuille au 30 mai 2011

Projet	Montant approuvé (million uc)	Montant décaissé (million uc)	Taux de décaissement	Evaluation globale	Projets à risque	Age (année)
Secteur Eau et Assainissement	10,01	0,65	6,49	2,00		1,4
1. Projet d'eau potable et d'assainissement				2,00	PPP	
- Financement FEF	8,00	0,57	7,13			
- Financement RWSSI	2,01	0,08	4,09			
Multi-Secteur	5,86	0,96	16,38	2,69		1,2
2. Projet d'Appui au Renf. des Capacités (PRCI)	5,26	0,92	17,49	2,69		1,8
3. PRCI –Don Supplémentaire	0,59	0,04	6,89	-		0,6
Aides d'urgence	2,14	2,14	100,00			
1. Aide d'urgence aux victimes des inondations	0,64	0,64	100,00			
2. Réponse de la Banque à la crise alimentaire	1,50	1,50	100,00			
Total (hors aide d'urgence)	15,87	1,61	10,14	2,34	1	1,3

Performance du portefeuille : Le taux moyen de décaissement global cumulé du portefeuille actif au 30 septembre 2011 s'élevait à 10,14% (hors aides d'urgence). Ce taux de décaissement est faible et inférieur au taux moyen du groupe de la Banque pour l'année 2010 qui est de 27%. Ce faible taux s'explique, d'une part, par les difficultés de mise en œuvre des projets et, d'autre part, par le relatif jeune âge du portefeuille (âge moyen: 1,3 an hors aides d'urgence).

Le projet d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement apparaît comme potentiellement problématique (PPP) en raison du retard accusé au niveau de la satisfaction des conditions préalables au décaissement et des faibles performances enregistrées, par ailleurs, dans son exécution. De ce fait, le portefeuille à risque actif (PAR) des opérations de la Banque aux Comores atteignait 33,3% au 30 septembre 2011, les engagements à risque (EAR) s'élevant, de leur côté, à 64% du total du portefeuille.

L'évaluation du portefeuille est jugée globalement satisfaisante avec une note de 2,34. Cette évaluation est basée sur les notes attribuées à la suite des missions de supervision des projets effectuées par la Banque.

La revue de la performance du portefeuille des opérations a fait ressortir les principaux problèmes qui entravent la bonne mise en œuvre des projets aux Comores. Ces problèmes affectent principalement le projet d'eau potable et d'assainissement (PAEPA). Il s'agit de : (i) décalages importants entre l'approbation, la mise en vigueur des prêts et le premier décaissement ; (ii) faiblesse de capacité des agences et cellules d'exécution, notamment en matière d'acquisition des biens et services et de décaissement ; (iii) non-respect des exigences en matière de *reporting* (réalisation des audits, notamment en ce qui concerne l'aide alimentaire d'urgence) ; (iv) absence de communication entre les cellules d'exécution des projets ; (v) délais anormalement longs dans le traitement des dossiers au sein de la Banque et ; (vi) faiblesse de la coordination et manque de concertation entre les différentes entités impliquées dans le suivi des projets financés par la Banque.

Principales recommandations

Afin de faire face aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des opérations, la Banque et le Gouvernement ont convenu des recommandations ci-après, intégrées dans le Plan d'Amélioration de la Performance du Portefeuille (PAPP) :

Au niveau du Gouvernement

- Intensifier le suivi du portefeuille de la BAD par la désignation d'une personne ressource spécifique au sein du Commissariat Général au Plan (CGP) chargé d'être l'interface entre les Coordonnateur des projets, les organes de tutelle et la Banque ;
- Organiser des réunions régulières de suivi du portefeuille de la BAD permettant de détecter et de prévenir en amont les problèmes de mise en œuvre et d'en tenir la Banque informée ;
- Prendre les dispositions afin de remplir les conditions préalables au décaissement des prêts et dons dans les délais requis ;
- Se conformer aux exigences de la Banque en matière de reporting et d'audit.

Au niveau de la Banque

- Effectuer un suivi rapproché du portefeuille en organisant des réunions de suivi à fréquence trimestrielle par vidéoconférence ;
- Accroître le nombre des missions de supervision des projets à trois (3) missions par an ;
- Mettre en place un programme de formation à destination des cadres des projets.

Des recommandations spécifiques ont été également formulées au niveau de chaque opération et concernent :

1. Programme de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI)

Pour le Gouvernement :

- Accélérer le rythme des réformes des finances publiques conformément aux engagements du gouvernement vis-à-vis du FMI et aux orientations du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit afin de permettre l'atteinte du Point d'Achèvement au titre de l'IPPTE ;
- Accélérer la mise en œuvre des activités dans le cadre du don supplémentaire du PRCI ;
- Clarifier les relations ainsi que le mode de coordination entre les projets des différents bailleurs intervenant dans le secteur de la Gouvernance.

Pour la Banque :

- Faire preuve de diligence dans les avis de non objection des activités prévues au titre du don supplémentaire du PRCI;

2. Projet Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement

Pour le Gouvernement :

- Intensifier le suivi du projet par les autorités de tutelle et le Commissariat Général au Plan (CGP);
- Intensifier l'échange d'expérience et les collaborations entre le PRCI et le PAEPA en matière de préparation des dossiers d'appel d'offre ;
- Accélérer la réalisation de l'audit technique et financier de la MAMWE afin de satisfaire aux conditions du programme de réformes structurelles appuyé par le FMI et les partenaires au développement.

Pour la Banque :

- Accélérer le traitement des dossiers, notamment les avis de non objection relatifs aux acquisitions ;
- Améliorer la supervision du projet au cours du quatrième trimestre 2011 ainsi qu'en 2012 en augmentant le nombre de supervisions à 3 missions par an ;
- Diligenter avant la fin de l'année 2011 l'organisation d'une formation des cadres du projet en acquisitions et gestion financière à Moroni ou à Tunis.

3. Aide humanitaire d'urgence en faveur des populations victimes des inondations

Pour le Gouvernement :

- Effectuer un suivi rapproché de la dernière phase de mise en œuvre du projet exécuté par UNICEF;

Pour la Banque :

- Adresser une correspondance au Gouvernement et à l'UNICEF rappelant les obligations contractuelles de cette dernière, relatives à la préparation et à la soumission du rapport final d'exécution du projet.

4. Réponse de la Banque à la crise alimentaire en Afrique

Pour le Gouvernement :

- Procéder à la réalisation de l'audit de l'aide alimentaire et transmettre le rapport à la Banque avant la fin de l'année 2011;

Pour la Banque :

- Transmettre au Gouvernement un modèle de termes de référence pour la réalisation de l'audit.

Appendix 1

REVUE DE LA PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE –MAI 2011 Plan d'amélioration de la Performance du Portefeuille pays (PAPP) 2011

Questions thématiques	Problèmes	Mesures à prendre	Indicateurs mesurables	Entité Responsable	Calendrier	Résultats attendus
1) Qualité à l'entrée des projets	Difficultés/lenteurs dans la satisfaction des conditions des prêts	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place des conditions de prêt réalistes. ▪ S'assurer que les conditions peuvent être satisfaites dans les délais requis 	Engagement du Gvt à satisfaire les conditions dans les 6 mois suivant l'approbation du prêt	GVT/BAD	Permanent	Pour 90% des projets les conditions relatives au démarrage sont satisfaites dans les 6 mois après l'approbation des prêts
	Non prise en compte de certaines dispositions préalables au démarrage du projet	Adopter un système de filtre permettant durant le cycle de préparation du projet de s'assurer que les difficultés au démarrage ont été levées.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le personnel clé est en place pendant l'évaluation. ▪ Le local destiné à abriter les bureaux est mis à disposition par le Gvt – pendant les négociations. ▪ Le plan de passation des marchés est prêt pendant les négociations. ▪ Le planning d'exécution du projet est prêt. ▪ Le comité de pilotage est mis en place à temps 	GVT/BAD	Permanent	
2) Passation de marchés	Insuffisante maîtrise par les agences d'exécution des règles et procédures de la Banque en matière d'acquisition des biens, travaux et services	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inclure systématiquement un Expert en acquisition dans les missions de lancement des projets. ▪ Systématiser les missions de familiarisation et d'imprégnation des équipes de gestion des projets au siège de la Banque. ▪ Organiser sur une base régulière les ateliers de formation aux règles et procédures d'acquisition – à combiner avec l'atelier sur les décaissements. ▪ Inclure autant que possible un Spécialiste en acquisition dans les missions de supervision. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 Expert en acquisition participe à chaque mission de lancement. ▪ 1 mission de familiarisation est organisée la 1^{ère} année et ensuite 1 mission tous les 2 ans. ▪ 1 atelier de formation est organisé tous les 2 ans à l'attention des gestionnaires de projets. ▪ 1 Expert en acquisition participe à au moins 1 mission de supervision par an et par projet. 	BAD	Tous les 2 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire le nombre de rejets de dossiers d'acquisition. - Au moins 80% des dossiers de passation des marchés soumis pour avis de la Banque sont conformes aux règles et procédures de la Banque.

Questions thématiques	Problèmes	Mesures à prendre	Indicateurs mesurables	Entité Responsable	Calendrier	Résultats attendus
	Retard dans le processus de passation des marchés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Examiner les modes de passation des marchés pendant l'évaluation et choisir les modes les mieux adaptés. ▪ Préparer le plan de passation des marchés (PPM) et le discuter pendant les négociations des prêts. ▪ S'assurer pendant l'exécution de l'utilisation des documents types de la Banque. ▪ Respecter les délais standards de traitement des dossiers d'acquisition. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 80% des projets n'ont pas fait l'objet de révision des modes d'acquisition en cours d'exécution. ▪ Pour 100% des projets approuvés, le PPM a été discuté pendant les négociations. ▪ Tous les projets utilisent les documents types de la Banque, si applicable ▪ Les délais de réaction et de traitement des dossiers sont conformes aux standards de la Banque. 	<p>GVT/UGP/BAD</p> <p>GVT/UGP/BAD</p> <p>UGP/BAD</p> <p>UGP/BAD</p>	Permanent	Le délai de passation pour chaque marché n'exécède pas de plus d'1,5 mois le délai prévu dans le plan de passation des marchés.
3) Décaissement	Décalage/Retard dans la mise en place du premier décaissement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparer à temps le PTBA de la 1^{ère} année et le PPM et faire valider lors des négociations. ▪ Remplir les conditions de décaissement des prêts dans les délais requis. 	Le délai moyen pour le 1 ^{er} décaissement doit être ≤ 6 mois après l'approbation.	BAD/GVT	Permanent	Pour au moins 90% des projets le 1 ^{er} décaissement est mis en place au plus tard 6 mois après l'approbation.
	Insuffisante maîtrise des règles et procédures de décaissement de la Banque	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inclure systématiquement un Expert en décaissement dans les missions de lancement des projets. ▪ Systématiser l'organisation des ateliers de formation aux règles et procédures de décaissement (tous les 2 ans – à combiner avec les acquisitions). ▪ Prévoir une mission de supervision financière du portefeuille (tous les deux ans). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 Expert en décaissement participe à chaque mission de lancement des projets. ▪ Au moins 1 atelier de formation est organisé à l'attention des gestionnaires de projets tous les deux ans. ▪ 1 mission de supervision financière est effectuée au moins 1 fois tous les 2 ans. 	BAD	Tous les 2 ans	Au moins 90% des demandes de décaissement reçues sont conformes aux règles et procédures de décaissement.
	Non communication des états de décaissement aux projets	Transmettre sur une base régulière l'état mensuel des décaissements aux projets – à partir du 15 de chaque mois.	Les états de décaissement sont transmis sur une base mensuelle.	BAD	Mois	Le projet/Emprunteur est informé mensuellement de la situation des décaissements.
	Longs délais de traitement des demandes de décaissements	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respecter les délais standards de traitement des demandes de décaissement. ▪ Informer rapidement l'UGP en cas de dossiers incomplets ou des rejets de demandes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 15 jours pour le paiement direct ; 1 à 2 mois pour le fonds de roulement. ▪ 10 jours à partir de la date de réception de la demande 	BAD	Permanent	Réduction du délai de traitement des demandes.
	Aides d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accélérer les procédures de décaissement des aides spéciales d'urgence. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les opérations d'urgence sont décaissées dans les 3 mois suivant leur approbation. 	BAD	2012	

Questions thématiques	Problèmes	Mesures à prendre	Indicateurs mesurables	Entité Responsable	Calendrier	Résultats attendus
4) Suivi de l'exécution et reporting	Faiblesse/absence de dispositif fiable de suivi-évaluation au sein des projets	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir les indicateurs de performance pour chaque projet et faire le suivi du cadre logique. ▪ Systématiser le recrutement d'un chargé de suivi-évaluation dans les projets. ▪ Effectuer systématiquement les revues à mi-parcours pour tous les projets et dans les délais. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une enquête de mesure d'impact est réalisée à l'achèvement du projet ▪ Chaque projet dispose d'un responsable du suivi-évaluation. ▪ 80% des projets disposent d'un rapport de revue à mi-parcours réalisée dans les délais. 	GVT GVT BAD/GVT	Permanent	Pour chaque projet, l'étude d'impact du projet est réalisée et disponible à l'achèvement
	Non communication des rapports d'exécution, de suivi et d'audit dans les délais	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire réaliser les audits et transmettre les rapports dans les délais requis. ▪ Respecter les exigences de la Banque concernant la communication des rapports d'exécution et de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les rapports d'audits sont transmis au plus tard 6 mois après la clôture de l'exercice. ▪ Les rapports d'activité sont transmis chaque trimestre. 	GVT	2012	Les exigences de la Banque en matière d'audit et de transmission des rapports d'exécution sont respectées
5) Coordination de l'aide et communication	Faiblesse de la coordination de l'aide au niveau Gvt	Mettre en place un mécanisme approprié de coordination de l'aide	Mécanisme de coordination en place et opérationnel, avec réunions mensuelles.	GVT	Permanent	Allocation plus efficace des ressources. Les duplications d'intervention sont évitées
	Faiblesse de la coordination entre bailleurs/Banque /Gvt/UGP	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer la concertation entre les bailleurs. ▪ Renforcer la coordination et le suivi entre la Banque, le Gvt et les agences d'exécution (aides d'urgence) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Confier le leadership de la coordination à un bailleur et faire des concertations régulières ▪ Faire trimestriellement le point entre le Gvt et la Banque 	BAD/Bailleurs BAD/GVT	Trimestre	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux cibler les interventions. - Réduction du nombre de dossiers en instance
	Communication entre les projets, la Banque et le Gvt	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la circulation et l'échange d'informations entre projets ▪ Améliorer la communication entre la Banque et le Gvt/UGP 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation de rencontres périodiques entre les projets ▪ Revues trimestrielles des dossiers en instance entre la Banque et le Gvt 	BAD/UGP	Permanent	Amélioration de l'exécution et la mise en œuvre des projets

Annexe 5

**MATRICE DES INTERVENTIONS SECTORIELLES DES BAILLEURS AUX
COMORES**

(A compléter)

Annexe 6

Comores

INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Comores	Afrique	Pays en développement	Pays développés
Indicateurs de Base					
Superficie ('000 Km ²)		2	30 323	80 976	54 658
Population totale (millions)	2010	.7	1 031	5 659	1 117
Population urbaine (% of Total)	2010	28.2	39.9	45.1	77.3
Densité de la population (au Km ²)	2010	309.3	34.0	69.9	20.4
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2009	870	1 525	2 968	37 990
Participation de la Population Active - Total (%)	2010	49.4	40.1	61.8	60.7
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2010	46.6	41.0	49.1	52.2
Valeur de l'Indice sexo-spécifique de développement humain	2007	0.571	0.433	0.694	0.911
Indice de développement humain (rang sur 169 pays)	2010	140	n.a	n.a	n.a
Population vivant en dessous de \$ 1 par Jour (%)	2005-08	...	42.3	25.2	...
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2010	2.2	2.3	1.3	0.6
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2010	2.6	3.4	2.4	1.0
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2010	38.1	40.3	29.0	17.5
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2010	3.5	3.8	6.0	15.4
Taux de dépendance (%)	2010	69.9	77.6	55.4	49.2
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2010	100.7	99.5	93.5	94.8
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2010	25.6	24.4	49.4	50.6
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2010	66.2	56.0	67.1	79.8
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2010	68.5	57.1	69.1	82.7
Taux brut de natalité (pour 1000)	2010	31.3	34.2	21.4	11.8
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2010	6.4	12.6	8.2	8.4
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2010	44.1	78.6	46.9	5.8
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2010	56.0	127.2	66.5	6.9
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2010	3.8	4.4	2.7	1.7
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2008	340.0	530.2	290.0	15.2
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2005-08	61.0	...
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2004-09	15.0	58.3	109.5	286.0
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2004-09	79.8	113.3	204.0	786.5
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié (%)	2005-07	...	50.2	64.1	...
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2008	95.0	64.5	84.3	99.6
Accès aux services de santé (% de la population)	2005-08	...	65.4	80.0	100.0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2008	36.0	41.0	53.6	99.5
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SIDA	2007	0.1	4.9	0.9	0.3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2009	39.0	294.9	161.0	14.0

Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2009	80.0	79.9	81.0	95.1
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2009	79.0	71.1	80.7	93.0
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2005-08	...	30.9	22.4	...
Apport journalier en calorie par habitant	2007	1 884	2 465	2 675	3 285
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2008	3.3	5.7	2.9	7.4
Indicateurs d'Education					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2008	119.4	102.7	107.2	101.3
Primaire - Filles	2008	114.1	99.0	109.2	101.1
Secondaire - Total	2005-08	45.8	37.8	62.9	100.1
Secondaire - Filles	2005-08	39.3	33.8	61.3	99.6
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2008	36.9	47.0	60.5	81.4
Alphabétisme des adultes - Total (%)	2008	73.6	64.8	80.3	98.4
Alphabétisme des adultes - Hommes (%)	2008	79.3	74.0	86.0	98.7
Alphabétisme des adultes - Femmes (%)	2008	67.8	55.9	74.8	98.1
Dépenses d'éducation en % du PIB	2008	7.6	4.6	3.8	5.0
Indicateurs d'Environnement					
Terres arables en % de la superficie totale	2008	43.0	7.8	10.6	10.9
Taux annuel de déforestation (%)	2005-09	...	0.7	0.4	-0.2
Taux annuel de reboisement (%)	2005-09	...	10.9
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2009	0.2	1.1	2.9	12.5

Source: Base des données du Département des Statistiques de la BAD, 2011

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA;

UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD,

Rapports nationaux

Notes: n.a. Non Applicable ; ... : Données non disponibles.

Comores

Principaux Indicateurs Macroéconomiques

Indicateurs	Unité	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010 (e)
Comptes nationaux								
RNB aux prix courants du marché	Million \$ E.U.	202	385	404	467	531	548	...
RNB par habitant	\$ E.U.	400	650	670	690	750	870	...
PIB aux prix courants	Million \$ E.U.	202.5	385.8	415.9	462.3	506.5	557.5	573.3
PIB aux prix constants de 2000	Million \$ E.U.	202.5	226.9	232.9	234.8	236.1	238.7	243.6
Croissance du PIB en termes réels	%	1.7	2.8	2.6	0.8	0.6	1.1	2.1
Croissance du PIB/hab. en termes réels	%	-0.5	0.6	0.3	-1.5	-1.7	-1.2	-0.2
Investissement intérieur brut	% du PIB	10.1	11.8	13.3	11.5	14.2	12.9	16.1
Investissement public	% du PIB	3.9	5.4	6.1	5.2	6.5	5.3	7.8
Investissement privé	% du PIB	6.2	6.4	7.2	6.3	7.7	7.6	8.3
Epargne nationale	% du PIB	9.9	1.9	2.9	4.9	3.2	4.5	7.7
Prix et Monnaie								
Inflation (IPC)	%	5.9	2.0	4.4	4.4	4.8	4.8	2.9
Taux de change (moyenne annuelle)	monnaie locale /	534.0	395.6	392.2	359.5	335.9	354.1	371.5
Masse monétaire, variations annuelles (M2)	%	...	6.3	14.9	8.8	10.9	8.6	...
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB / M2)	%	...	23.4	25.2	26.9	29.1	27.2	...
Finances publiques								
Recettes totales et dons	% du PIB	...	20.0	18.1	20.4	24.6	22.7	26.8
Dépenses totales et prêts nets	% du PIB	...	19.9	20.2	22.5	27.2	22.1	22.7
Déficit (-) / Excédent global (+)	% du PIB	...	0.1	-2.1	-2.0	-2.6	0.6	4.1
Secteur extérieur								
Variation en volume des exportations	%	-2.6	10.8	-9.8	29.1	-35.0	81.3	18.1
Variation en volume des importations	%	3.8	6.9	-7.1	-2.1	33.1	11.7	-0.8
Variation des termes de l'échange	%	60.4	-45.3	-21.1	-20.9	-29.7	20.0	-25.7
Solde des comptes courants	Million \$ E.U.	3.5	-28.7	-25.4	-35.1	-58.6	-42.6	-58.4
Solde des comptes courants	% du PIB	1.7	-7.4	-6.1	-7.6	-11.6	-7.6	-10.2
Réserves internationales	Mois d'import.	6.0	5.2	4.8	4.6	3.4	4.5	3.9
Dettes et flux financiers								
Service de la dette	% exportations	6.5	7.5	6.2	63.3	12.3	10.6	7.4
Dettes extérieures totales	% du PIB	110.9	68.1	71.2	61.7	52.8	51.9	39.5
Flux financiers nets totaux	Million \$ E.U.	-2.0	41.0	30.9	-41.4	38.7	44.0	...
Aide publique au développement nette	Million \$ E.U.	18.7	22.8	30.6	44.5	37.3	50.6	...
Investissements nets directs (IDE)	Million \$ E.U.	0.1	0.6	0.6	7.5	7.5	9.1	...

Source : Département de la statistique, Development Data Platform, avril 2011; OCDE, Division des systèmes statistiques.

Notes: ... Données non disponibles (e) Estimations

Annexe 8

CARTE DES COMORES

